

# KEYRUS

Société anonyme

155, rue Anatole France

92300 LEVALLOIS-PERRET

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2022

RBA & Associés  
5, rue de Prony  
75017 Paris

Deloitte & Associés  
6, place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex

# KEYRUS

Société anonyme

155, rue Anatole France

92300 LEVALLOIS-PERRET

---

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

---

À l'Assemblée générale de la société KEYRUS,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société KEYRUS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### **Goodwills**

Les goodwills sont évalués selon les modalités présentées dans le paragraphe 7 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné le caractère approprié de ces méthodes comptables et procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations retenues pour déterminer la valeur d'utilité des titres de participation et les créances rattachées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés, et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 28 avril 2023

Les commissaires aux comptes

RBA & Associés

 Soly BENZAQUEN

Soly BENZAQUEN

Deloitte & Associés

 Benjamin HADDAD

Benjamin HADDAD



# RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2022

## V - ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## I. COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'€	Notes	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>5</b>	351 888	289 186
Autres produits de l'activité		1 495	779
<b>Total produits des activités ordinaires</b>		<b>353 383</b>	<b>289 965</b>
Achats consommés		-125 770	-98 739
Charges de personnel	<b>6</b>	-198 389	-170 295
Impôts et taxes		-2 549	-2 679
Dotations aux Amortissements	<b>13</b>	-9 084	-10 342
Dotations et Reprises aux Provisions et Pertes de valeur		-214	2 035
Autres produits et charges opérationnels courants	<b>7</b>	-1 287	288
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>		<b>16 091</b>	<b>10 233</b>
Autres produits et charges opérationnels	<b>8</b>	-4 464	-1 916
<b>Résultat Opérationnel</b>		<b>11 628</b>	<b>8 317</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	<b>9</b>	-4	-48
Coût de l'endettement financier brut	<b>9</b>	-2 848	-1 928
Autres produits et charges financiers	<b>9</b>	2 189	4 100
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>10 964</b>	<b>10 441</b>
Impôts sur le résultat	<b>10</b>	-4 452	-4 016
<b>Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence</b>	<b>11</b>	-1 376	618
<b>Résultat net</b>		<b>5 136</b>	<b>7 043</b>
Dont:			
Part du Groupe		3 827	3 980
<i>Part des minoritaires</i>		1 309	3 063
Résultat par action		0,24	0,25
Résultat dilué par action		0,24	0,25

## II. ETAT DU RÉSULTAT

### *Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres*

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31/12/2022</b> 12 mois	<b>31/12/2021</b> 12 mois
Résultat net de l'ensemble consolidé	5 136	7 043
<b>Autres éléments du résultat global :</b>		
<b>Eléments ne devant pas être reclassés en résultat net :</b>		
- Réévaluations au titre des régimes à prestations définies	535	86
- Impôts sur les éléments ne devant pas être reclassés en équivalence.	-147	-65
		68
<b>Sous total des éléments ne devant pas être reclassés</b>	<b>388</b>	<b>88</b>
<b>Eléments devant être reclassés ultérieurement en résultat net :</b>		
- Ecart de conversion	-498	1 061
- Impôts sur les éléments devant être reclassés	7	-59
<b>Sous total des éléments devant être reclassés</b>	<b>-491</b>	<b>1 001</b>
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres nets d'impôts</b>	<b>-103</b>	<b>1 090</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>5 033</b>	<b>8 132</b>
<i>Dont part du Groupe</i>	3 857	1 257
<i>Dont part des intérêts minoritaires</i>	1 257	5 114

### III. BILAN

ACTIF	Notes	En milliers d'€	
		31/12/2022	31/12/2021
Goodwill	12	89 710	75 575
Immobilisations Incorporelles	13	3 145	2 992
Immobilisations Corporelles	13	5 472	5 725
Droits d'utilisation (IFRS 16)	14	25 381	28 688
Titres mis en équivalence		714	1 628
Autres actifs non courants	15	28 386	31 389
Impôts différés actifs	10	8 233	6 219
<b>Total Actif Non Courant</b>		<b>161 041</b>	<b>152 217</b>
Stocks et en cours	16	21	12
Créances clients et autres débiteurs	17	130 961	115 943
Instruments financiers dérivés actifs		4	197
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18	62 204	48 525
<b>Total Actif Courant</b>		<b>193 191</b>	<b>164 678</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>354 231</b>	<b>316 895</b>
PASSIF	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Capital	19	4 241	4 241
Primes d'émission		20 942	20 942
Réserves consolidées		11 290	9 730
Résultat consolidé		3 827	3 980
<b>Capitaux Propres Part du Groupe</b>		<b>40 301</b>	<b>38 894</b>
Intérêts minoritaires		5 735	6 844
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>46 037</b>	<b>45 738</b>
Provisions	20	9 704	8 051
Passif financiers	21	88 252	61 566
Obligations locatives (IFRS 16)	21	20 237	23 390
Impôts différés passifs	10	1 665	1 325
<b>Total Passif Non Courant</b>		<b>119 857</b>	<b>94 332</b>
Provisions	20	4 806	4 403
Passifs financiers	21	32 705	35 344
Obligations locatives (IFRS 16)	21	5 760	6 114
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	22	49 337	40 758
Dettes fiscales et sociales	22	57 012	55 606
Autres passifs	22	38 718	34 600
<b>Total Passif Courant</b>		<b>188 338</b>	<b>176 825</b>
<b>Total du passif</b>		<b>354 231</b>	<b>316 895</b>

#### IV. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

OPERATIONS	En milliers d'€	
	31/12/2022	31/12/2021
<b>Résultat net</b>	<b>5 136</b>	<b>7 043</b>
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	-982	-2 203
Dotations nettes Amortissements et pertes de valeurs	11 337	8 474
Elim. des profits/pertes sur actualisation des créances en dettes	191	-130
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	165	47
Plus et moins-values de cession	-3 487	-276
Quote-part de résultat liée aux SME	1 376	-618
Elim. des produits de dividendes	-1	
Résultat de dilution		
Elim. des autres charges et produits calculés	301	102
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>14 036</b>	<b>12 438</b>
Coût de l'endettement financier net	2 936	1 975
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	4 670	4 016
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt</b>	<b>21 642</b>	<b>18 430</b>
Impôts versés	-6 695	-4 870
<b>Variation du BFR</b>	<b>4 915</b>	<b>-781</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>19 862</b>	<b>12 779</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-2 914	-2 834
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3 139	1
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières		159
Autres flux liés aux opérations d'investissement	460	-9
Dividendes reçus	1	
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-829	-503
Incidence des variations de périmètre	-12 426	-2 514
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-12 569</b>	<b>-5 701</b>
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	-148	155
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		
Dividendes versés	-3 157	-111
Rachats et reventes d'actions propres		27
Remboursements d'emprunts (y compris dettes locatives)	-91 574	-33 273
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	104 814	18 375
Intérêts financiers nets versés	-2 934	-1 951
Autres flux liés aux opérations de financement		-4 126
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>7 002</b>	<b>-20 905</b>
Incidence des variations des cours des devises	-444	870
Incidence des changements de principes comptables	-264	
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>13 587</b>	<b>-12 957</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie nets des découverts bancaires à l'ouverture</b>	<b>48 493</b>	<b>61 849</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie nets des découverts bancaires à la clôture</b>	<b>62 080</b>	<b>48 892</b>

## V. VARIATION DES CAPITAUX

En milliers d'euros	Capital Social	Prime d'émission	Réserves de consolidation	Différence de conversion	Résultat consolidé	Capitaux propres Part du groupe	Intérêts des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
Solde au 31/12/2020	4 241	20 942	16 832	-968	-403	40 645	3 352	43 997
Affectation résultat & reclassement			776		-776			
Incidence des changements de méthodes			-1 107		1 179	72	54	126
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			30	754		784	306	1 090
Résultat 2021					3 980	3 980	3 063	7 043
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>			<b>30</b>	<b>754</b>	<b>3 980</b>	<b>4 764</b>	<b>3 368</b>	<b>8 132</b>
Augmentation de capital							193	193
Dividendes distribués							-113	-113
Variation de l'auto détention			27			27		27
Variation de périmètre ou de % d'intérêt sans perte de contrôle			-3 377			-3 377	2 317	-1 060
Put sur intérêts minoritaires			-3 294			-3 294	-2 317	-5 611
Actions gratuites			47			47		47
Autres			10			10	-10	
Solde au 31/12/2021	4 241	20 942	9 944	-214	3 980	38 894	6 844	45 738
Affectation résultat & reclassement			3 980		-3 980			
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			392	-363		29	-132	-103
Résultat 2022					3 827	3 827	1 390	5 217
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>			<b>392</b>	<b>-363</b>	<b>3 827</b>	<b>3 857</b>	<b>1 257</b>	<b>5 114</b>
Augmentation de capital			268			268	159	426
Dividendes distribués							-3 236	-3 236
Variation de l'auto détention			-33			-33		-33
Variation de périmètre ou de % d'intérêt sans perte de contrôle			-3 896			-3 896	3 767	-129
Put sur intérêts minoritaires			1 066			1 066	-3 056	-1 990
Actions gratuites			165			165		165
Autres			-19			-19		-19
Solde au 31/12/2022	4 241	20 942	11 867	-577	3 827	40 301	5 735	46 037

## VI. NOTES AUX COMPTES

Les montants sont exprimés en K€ sauf mention contraire.

### GENERALITES

Keyrus (« la Société ») est une société anonyme, de droit français. Les actions de la Société sont admises à la cote sur le système multilatéral de négociation Euronext Growth Paris depuis le 2 mars 2021.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2022 reflètent la situation comptable de Keyrus et de ses filiales (ci-après « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et coentreprises. Ils sont présentés en euros, arrondis au millier le plus proche.

Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés le 24 avril 2023 et a donné l'autorisation de publier les états financiers consolidés au 31 décembre 2022.

Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires.

## ❖ NOTE 1. – PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés de Keyrus et de ses filiales (ci-après le « Groupe ») qui sont publiés au titre de l'exercice 2022 sont établis suivant les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (ci-après « IFRS »), telles qu'adoptées dans l'Union européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2022. Elles comprennent les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), c'est à dire les normes IFRS, les normes comptables internationales (« IAS ») et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC ») ou de l'ancien Standing Interpretations Committee (« SIC »).

Pour rappel, dans le cadre des options offertes par la norme IAS 1, le Groupe avait décidé en 2005 :

- De ne pas procéder au retraitement rétrospectif des écarts d'acquisition constatés avant le 1er janvier 2004.
- De transférer en « réserves consolidées » les écarts de conversion cumulés au 1er janvier 2004.
- De comptabiliser les écarts actuariels sur les engagements envers les salariés non encore constatés au 1er janvier 2004 en provisions pour retraites en contrepartie des capitaux propres.

Toutes les normes et interprétations appliquées par le Groupe Keyrus dans les présents comptes sont compatibles avec les directives européennes d'une part et les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne d'autre part. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

### EVOLUTION DES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les comptes consolidés au 31 décembre 2022 sont identiques à celles retenues pour les comptes au 31 décembre 2021 à l'exception des normes, amendements de normes et interprétations dont l'application est obligatoire à compter du 1er janvier 2022 et qui n'avaient pas été appliqués par anticipation par le Groupe.

Cependant, il n'y a pas en 2022 d'entrée en application de normes, amendements et interprétations qui ont un impact sur les comptes du Groupe.

Les normes et interprétations d'application non encore obligatoires au 31 décembre 2022 qui pourraient être applicables au Groupe sont les suivantes :

- Amendements à IAS 1 : *classification des passifs en courants ou non courants ; Informations à fournir sur les méthodes comptables ;*
- Amendements à IAS 16 : *immobilisations corporelles - produit antérieur à l'utilisation prévue ;*
- Amendements à IAS 37 : *contrats déficitaires – coûts d'exécution du contrat ;*
- Amélioration annuelle des IFRS (cycle 2018-2020) ;
- Amendements à IAS 8 : *définition des estimations comptables ;*
- Amendements à IAS 12 : *impôt différé rattaché à des actifs et passifs issus d'une même transaction ;*
- Amendements à IAS 38 : *coûts de configuration et d'adaptation des logiciels utilisés en mode SaaS.*

Le Groupe a appliqué par anticipation l'amendement à la norme IAS 38 - coûts de configuration et d'adaptation des logiciels utilisés en mode SaaS – voir impact en note 6 – Immobilisations incorporelles.

Les autres amendements et réforme n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés au 31 décembre 2022.

**Bases d'évaluation utilisées pour l'établissement des comptes consolidés** : les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

### **1) MÉTHODES DE CONSOLIDATION :**

- I. Les filiales (sociétés contrôlées) sont consolidées par intégration globale. Par contrôle on entend le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités, le pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé. Toutes les transactions internes sont éliminées en consolidation.
- II. Les entreprises associées sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20% et 50% des droits de vote. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût. La participation du Groupe dans les entreprises associées comprend le goodwill (net de tout cumul de pertes de valeur) identifié lors de l'acquisition. La quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé. Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure ou égale à sa participation dans l'entreprise associée, y compris toute créance non garantie, le Groupe ne comptabilise pas de pertes additionnelles, sauf s'il a encouru une obligation ou effectué des paiements au nom de l'entreprise associée. Les gains latents sur les transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminés en proportion de la participation du Groupe dans les entreprises associées. Les pertes latentes sont également éliminées, à moins qu'en cas d'actif cédé, la transaction n'indique une perte de valeur. Les méthodes comptables des entreprises associées ont été modifiées lorsque nécessaire afin de les aligner sur celles adoptées par le Groupe. Les gains et les pertes de dilution dans les entreprises associées sont comptabilisés au compte de résultat.

### **2) REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES :**

Ces regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel de l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est comptabilisé en tant qu'actif, en goodwill. Si, après réestimation, la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

### **3) INTÉRÊTS MINORITAIRES :**

Lorsque la prise de contrôle est inférieure à 100%, la norme IFRS 3 révisée offre l'option, disponible pour chaque regroupement d'entreprise, de comptabiliser l'écart d'acquisition soit sur une base de 100%, soit sur la base d'un pourcentage d'intérêt acquis (sans modification ultérieure en cas de rachat complémentaire de participations ne donnant pas le contrôle). La participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise (intérêts minoritaires) est ainsi évaluée soit :

- À la juste valeur, comptabilisation d'un goodwill pour le Groupe et un goodwill pour les minoritaires
- À la juste valeur, sur la base de la quote-part dans l'actif net identifiable, comptabilisation d'un goodwill pour uniquement pour la quote-part détenue.

Pour les acquisitions d'intérêts complémentaires d'une filiale, réalisées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010 et qui ne modifient pas le contrôle exercé sur cette filiale, l'écart entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire de capitaux propres consolidés acquise est constaté en capitaux propres part du Groupe, sans changer la valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de la filiale y compris l'écart d'acquisition. La part de ces acquisitions payée en numéraire, nette des frais d'acquisition associés, est classée en flux de trésorerie liées aux opérations de financement du tableau des flux de trésorerie consolidés

En application d'IAS 32 lorsque les détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle disposent d'options de vente de leur participation au Groupe, une dette financière est constatée à la date de clôture pour un montant correspondant à la juste valeur de l'option.

La contrepartie de la dette induite par ces engagements est :

- D'une part l'élimination de la valeur comptable des intérêts ne conférant pas le contrôle correspondant ;
- D'autre part, une diminution des capitaux propres part du Groupe : l'écart entre le prix d'exercice des options accordées et la valeur comptable des intérêts ne conférant pas le contrôle est présenté en diminution des « résultats accumulés ». Cette rubrique est ajustée à la fin de chaque période en fonction de l'évolution du prix d'exercice des options et de la valeur comptable des intérêts ne conférant pas le contrôle.

### **4) CONVERSION DES COMPTES EXPRIMÉS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES :**

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au taux de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie au taux de change moyen de l'exercice. La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres au poste « Réserve de conversion ».

Les goodwill et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la devise fonctionnelle de l'entité et sont convertis au taux de clôture.

## 5) CONVERSION DES TRANSACTIONS LIBELLÉES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES :

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en compte de résultat (en autres produits et charges financiers) à l'exception des écarts sur les emprunts en monnaie étrangère qui constituent une couverture d'un investissement net dans une entité étrangère. Ceux-ci sont directement imputés sur les capitaux propres jusqu'à la sortie de l'investissement net.

## 6) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES :

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

En application d'IAS 38, les frais de développement sont activés s'ils respectent les critères suivants :

- Coût individualisé et mesuré de manière fiable
- Faisabilité technique de fabrication de produit ou du procédé
- Intention de produire et commercialiser ou d'utiliser
- Existence d'un marché ou d'une utilisation interne générant des ressources
- Existence de ressources suffisantes pour mener à bien le projet (techniques et financières)
- Contrôle d'une ressource logicielle à comptabiliser en immobilisation incorporelle.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est bien inférieure à leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession. Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision pour remise en états des locaux loués est comptabilisée afin de tenir compte de ces coûts de sortie des locaux. En contrepartie, les remises en état des locaux sont activées en immobilisations corporelles et amorties sur la durée prévisionnelle d'utilisation de ces locaux.

Autres immobilisations incorporelles : Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont principalement des logiciels. Ces derniers sont soit acquis ou créés pour usage interne. Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties linéairement sur une durée de 3 ans au maximum.

Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée de vie est considérée comme indéfinie. Toutes les immobilisations incorporelles (hors goodwill) sont amorties sur leur durée de vie estimée.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition pour le Groupe diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes.

Agencements, techniques	Installations	8 ans
Matériel de transport		4 ans
Matériel de bureau et informatique		5 ans
Mobilier		8 ans

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire.

Les biens financés par un contrat de crédit-bail ou de location de longue durée, qui en substance transfèrent tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif au locataire, sont comptabilisés dans l'actif immobilisé.

Concernant les contrats de location, le Groupe applique la norme IFRS 16 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable quand celle-ci est jugée significative.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

**7) GOODWILLS :**

Les goodwill représentent l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale à la date d'acquisition. Le goodwill se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans les titres des participations.

Le Groupe réexamine, une fois par an, ainsi qu'à chaque indice de perte de valeur ; la valeur des écarts d'acquisitions associés à ses UGT (Unité Génératrices de Trésorerie). Le Groupe s'assure que la valeur recouvrable des UGT testées excède la valeur nette comptable, incluant les écarts d'acquisition. La valeur recouvrable est déterminée comme la plus élevée entre la valeur d'utilité, déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs selon la méthode dite des DCF (discounted cash flows) et d'une valeur terminale. Les hypothèses retenues en termes de variation du chiffre d'affaires et de valeurs terminales

sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des UGT ainsi qu'à leurs budgets validés par leurs comités de Direction.

Lors d'une prise de contrôle les intérêts ne conférant pas le contrôle sont comptabilisés soit à leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs de l'entité acquise soit à leur juste valeur. Dans ce dernier cas, l'écart d'acquisition est alors majoré de la part revenant à ces intérêts ne conférant pas le contrôle. Ce choix se fait de manière individuelle pour chaque opération d'acquisition.

Les dépréciations relatives aux goodwills ne sont pas réversibles.

#### **8) ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS :**

Ce poste comprend essentiellement des prêts, des dépôts de garantie et des titres de participation non consolidés. Les prêts sont comptabilisés au coût amorti.

Une dépréciation est constatée en résultat en cas de perte de valeur durable ou de risque de non-remboursement.

En application de la norme IFRS 9, les titres de participation non consolidés et les autres titres immobilisés sont évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat à la date de clôture.

#### **9) STOCKS :**

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

#### **10) CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS :**

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur.

#### **11) TITRES D'AUTOCONTRÔLE :**

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition, en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

#### **12) PROVISIONS POUR PENSIONS, INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL :**

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraite.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autres obligations que le paiement des cotisations.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe provisionne son obligation au titre des prestations de retraite définies pour ses salariés.

Régimes à cotisations définies : Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Régimes à prestations définies : Pour les régimes de retraite à prestations définies et les indemnités de cessation de service, les estimations des obligations du Groupe sont calculées annuellement, conformément à la norme IAS 19 – "Avantages du personnel", en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié pour chaque pays où sont situés les engagements. Elle est comptabilisée au prorata des années de service des salariés. Lorsque les prestations sont préfinancées au travers de fonds externes, les actifs détenus au travers de ces fonds sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture de l'exercice.

Au compte de résultat sont reportés le coût des services rendus qui constate l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire, les gains et pertes actuariels et la charge d'intérêt sur l'obligation qui traduit la désactualisation des obligations sont enregistrés en réserve. Le rendement long terme attendu des investissements des fonds de pensions est porté en déduction de ces charges. Les effets ayant un impact sur le résultat sont comptabilisés dans le résultat opérationnel courant hors l'impact de la désactualisation qui est inclus dans le résultat financier. Nous faisons remarquer qu'une évolution de base suite à un changement de la convention collective en France entraîne en 2022 une augmentation significative de la provision et de la charge pour services rendus.

### **13) PROVISIONS POUR RESTRUCTURATION :**

Le coût des actions de restructuration est intégralement provisionné dans l'exercice lorsqu'il résulte d'une obligation du Groupe, vis-à-vis de tiers, ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés. Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux coûts des préavis non effectués et coûts de formation des personnes devant partir et aux autres coûts liés aux fermetures de sites.

Les montants provisionnés correspondant à des prévisions de décaissements futurs à effectuer dans le cadre des plans de restructuration sont évalués pour leur valeur actuelle lorsque l'échéancier des paiements est tel que l'effet de la valeur temps est jugé significatif. L'effet du passage du temps est comptabilisé en coût de financement.

### **14) PROVISIONS GARANTIE / RISQUES PROJETS :**

Certains contrats de prestations de services au forfait sont assortis d'une période de garantie. L'évaluation du coût de la garantie est basée sur l'analyse des données historiques. Par ailleurs, une provision complémentaire est le cas échéant dotée pour couvrir :

- Des risques spécifiques de réalisation et de bonne fin sur certains projets,
- Des risques liés à l'utilisation de technologie émergente dans le cadre de contrats clients.

### **15) INSTRUMENTS HYBRIDES :**

Certains instruments financiers contiennent à la fois une composante de passif financier et une composante de capitaux propres. C'est notamment le cas des obligations à bons de souscriptions et / ou d'acquisition d'actions. Les différentes composantes de ces instruments sont comptabilisées dans les capitaux propres et dans les passifs financiers pour leurs parts respectives, telles que définies dans la norme IAS 32 – "Instruments financiers : Présentation". La composante classée en passif financier est évaluée en date d'émission. Elle correspond à la valeur des flux futurs de trésorerie contractuels (incluant les coupons et le remboursement) actualisés au taux de marché (tenant compte du risque de crédit à l'émission) d'un instrument similaire présentant les mêmes conditions (maturité, flux de trésorerie) mais sans option de conversion ou de remboursement en actions. La composante classée en capitaux propres est évaluée par différence entre le montant de l'émission et la composante passif financier comme définie précédemment.

### **16) EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊT :**

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés à leur valeur nominale d'origine, diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite comptabilisés au coût amorti. La différence entre le coût amorti et la valeur de remboursement est reprise en résultat en fonction de leur taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts.

### **17) IMPÔTS DIFFÉRÉS :**

Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs. Celles-ci comprennent notamment l'élimination des écritures constatées dans les comptes individuels des filiales en application des options fiscales dérogatoires. Les impôts différés actifs sont comptabilisés dans la mesure où la société dispose de différences temporelles imposables suffisantes ou d'autres indications convaincantes montrant qu'elle disposera de bénéfices imposables suffisants sur lesquels pourront être imputés les pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés. La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- Prévisions de résultats fiscaux futurs ;
- Part des charges exceptionnelles ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées ;
- Historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Le Groupe compense les actifs et les passifs d'impôt différé si l'entité possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs et si les actifs et passifs d'impôt différé relèvent de la même autorité fiscale.

## **18) CHIFFRE D'AFFAIRES :**

Les revenus sont constitués par les ventes de marchandises, les ventes de services produits dans le cadre des activités principales du Groupe et les produits des licences (nets de T.V.A.). Le chiffre d'affaires est reconnu, conformément à la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients », au moment où le Groupe transfère le contrôle des produits ou service à ses clients soit à une date donnée dans le temps, soit en continu. Le contrôle d'un actif s'entend de la capacité de décider de l'utilisation de celui-ci et d'en tirer la quasi-totalité des avantages résiduels. Ils sont évalués à un montant qui reflète la contrepartie à laquelle le Groupe s'attend à avoir droit en échange du transfert de biens ou de services à un client.

En général, le chiffre d'affaires relatif à la vente de biens et d'équipements est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe.

Pour le chiffre d'affaires relatif aux licences, ventes ou autres revenus associés à des logiciels, le Groupe reconnaît le revenu en général à la livraison du logiciel. Pour les transactions impliquant des prestations de services, le Groupe reconnaît des revenus sur la période au cours de laquelle les services sont rendus à l'avancement.

Pour les transactions ne comprenant que des services, des prestations de formation ou de conseils, le chiffre d'affaires n'est comptabilisé que lorsque les services sont rendus et selon la méthode d'avancement des coûts car le client reçoit et consomme de façon continue les avantages des services ou prestations.

Les revenus relatifs à de la maintenance, y compris le support client postérieurement à un contrat, sont différés et reconnus au prorata du temps écoulé sur la période contractuelle de service.

Le Groupe réalise une analyse du revenu selon IFRS 15 en fonction des différentes catégories de chiffre d'affaires.

Lorsque le Groupe revend des logiciels et des équipements informatiques achetés auprès de fournisseurs externes, il mène une analyse de la nature de sa relation avec ses clients pour déterminer s'il agit comme un principal ou comme un agent dans la livraison des biens et services. Le Groupe agit comme un principal s'il contrôle le bien ou le service avant son transfert au client. Dans ce cas, le chiffre d'affaires est reconnu sur une base brute. Lorsque le Groupe agit en tant qu'agent, le chiffre d'affaires est reconnu sur une base nette (net des facturations des fournisseurs) correspondant à la rémunération ou commission du Groupe en tant qu'agent. Dans ce cas, le Groupe n'a pas la responsabilité première de l'exécution du contrat, n'a ni le risque de stock, ni la maîtrise des prix et n'a pas d'apport technologique à la solution vendue.

Le Groupe est amené à signer des contrats de services à éléments multiples, pouvant correspondre à une combinaison de différents biens et/ou services. Lorsque ces activités transfèrent au client le contrôle d'un service ou d'un bien distinct dont le client peut bénéficier indépendamment des services récurrents, elles sont traitées comme des obligations de performance distinctes et le chiffre d'affaires est reconnu de manière séparée pour chacun des éléments selon sa nature.

Lorsqu'un contrat contient plusieurs obligations de performance, le prix est alloué à chacune d'elles soit sur la base de son prix de vente individuel, soit sur la base du coût de revient majoré.

## **19) RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL :**

Le Résultat Opérationnel Courant est représenté par l'écart entre le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation. Celles-ci sont égales aux coûts des services rendus (charges nécessaires à la réalisation des projets), aux charges commerciales, aux charges administratives et générales. Sont notamment compris les coûts des pensions et retraites, la participation des salariés, les rémunérations payées en actions (plans de souscription d'actions) et les résultats sur cession des immobilisations incorporelles et corporelles. Le résultat opérationnel incorpore en plus les coûts de restructuration, les dépréciations d'actifs (y compris sur les goodwill) et les profits de dilution.

La notion de résultat de l'activité opérationnelle s'apprécie avant les produits et charges financiers et notamment le coût de financement et les résultats sur cession des actifs financiers et les charges d'impôt sur les bénéfices.

## **20) COÛT DE FINANCEMENT :**

Il inclut les charges et produits d'intérêts sur les dettes financières (y compris dettes sur contrat de location financement) et la trésorerie totale (trésorerie, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement).

## **21) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE :**

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de liquidité et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les placements dans des actions cotées, les placements à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions sont exclus de la trésorerie du tableau des flux de trésorerie. Conformément à la norme IFRS 9 « Instruments financiers », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur par le compte de résultat. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie, les découverts bancaires sont présentés en net de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

## **22) DROITS D'UTILISATION**

Le Groupe évalue si un contrat est un contrat de location ou contient un contrat de location à la date d'entrée en vigueur du contrat.

Les contrats de location sont reconnus à l'actif comme un droit d'utilisation et au passif comme une dette (obligation locatives). Chaque paiement de loyer est réparti entre la dette et le coût financier. Le coût financier est imputé au résultat au cours de la période de location de façon à produire un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant du passif pour chaque période.

L'actif « Droits d'utilisation » relatif aux contrats de location comprend initialement le montant de l'obligation locative. Concernant les locations de véhicules, le Groupe recherche la composante locative des composantes non locatives. Les composantes non locatives sont comptabilisées selon leur nature en charges. Le droit d'utilisation relatif aux contrats de location est amorti sur la durée de la location,

sauf pour les contrats de location qui comprennent pour une option d'achat qu'il est raisonnablement certain que le Groupe va exercer, dans ce cas la durée d'amortissement retenue pour le droit d'utilisation est la durée de vie du bien.

Les actifs et les passifs issus du contrat de location sont initialement mesurés sur la base de la valeur actualisée. Les passifs de location comprennent la valeur actualisée nette des paiements de location. Les paiements au titre des contrats de location peuvent notamment inclure des paiements fixes ou variables qui dépendent d'un taux ou indice connu au début du contrat. La durée retenue pour le calcul de la dette de loyers correspond en général à la durée ferme du contrat sauf si une intention de renouveler ou de résilier le contrat est raisonnablement certaine.

Les paiements de loyers sont actualisés en utilisant le taux d'emprunt marginal du preneur. Ce dernier représente le taux que le preneur devrait payer pour emprunter les fonds nécessaires pour obtenir un actif de valeur similaire dans un environnement économique similaire avec des conditions similaires. Ces taux d'actualisation ont été déterminés par pays, selon la nature du sous-jacent (bureaux, voiture) et en tenant compte des durées de vie des contrats.

Les paiements associés aux locations à court terme et à la location d'actifs dont le bien sous-jacents est de faible valeur sont comptabilisés selon la méthode linéaire comme une charge. Les locations à court terme sont des locations d'une durée de 12 mois ou moins. Les biens de faible valeur comprennent l'équipement informatique et les petits meubles de bureau dont la valeur est inférieure à \$5000.

Le Groupe a recours à trois natures de contrats de locations :

- Contrats de location immobiliers : Le Groupe loue des bureaux. Les conditions sont négociées au cas par cas et contiennent des modalités différentes. Les contrats de location sont conclus pour une durée généralement comprise entre 2 et 9 ans.
- Contrat de location de véhicules : Le Groupe loue des véhicules. Les contrats de location sont conclus pour une durée généralement comprise entre 2 et 4 ans.
- Contrats de location de matériel informatique : Le Groupe loue également quelques équipements informatiques (ordinateurs, imprimantes). Les contrats de location sont conclus pour une durée généralement comprise entre 3 et 6 ans.

### **23) OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS :**

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées aux salariés et aux cadres dirigeants ainsi que les actions gratuites sont comptabilisées dans les états financiers selon les modalités suivantes :

- I. La juste valeur des options et des actions gratuites attribuées, estimée correspondre à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des options reçues, est déterminée à la date d'attribution. Cette valeur est comptabilisée en augmentation du poste « Autres réserves » par le débit d'un compte de résultat « Rémunérations payées en actions » sur la période d'acquisition des droits d'exercice. Cette comptabilisation n'est pas linéaire mais dépend des conditions d'acquisition des droits spécifiques à chaque plan.
- II. La juste valeur des actions gratuites attribuées a été déterminée en utilisant le modèle mathématique de valorisation Black, Scholes & Merton, sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

III. Ce modèle tient compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

IV. La juste valeur des options a été déterminée en tenant compte des caractéristiques contractuelles de celles-ci (prix d'exercice, période d'exercice), des hypothèses de rentabilité des sous-jacents lors de l'exercice et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

Conformément à IFRS 2, les options de souscription d'actions octroyées en contrepartie du contrôle d'une entreprise dans le cadre d'un regroupement d'entreprise sont couvertes par la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ». Aucune charge relative à ces plans n'est enregistrée.

#### **24) SECTEURS OPÉRATIONNELS :**

Un secteur opérationnel est une composante distincte du Groupe :

- I. Qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges
- II. Dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le Principal Décideur Opérationnel du Groupe en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et à évaluer sa performance, et
- III. Pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

Conformément à IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information par secteur opérationnel est dérivée de l'organisation interne des activités du Groupe Keyrus. Les secteurs, déterminés en conformité avec la norme IFRS 8, sont l'activité Grands Comptes (GC) et l'activité Mid Market (MM).

Les actifs sectoriels sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles. Ils comprennent les goodwill affectables, les immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles. Ils n'incluent pas les impôts différés actifs et les actifs financiers non courants. Ces actifs sont portés dans la ligne « non affectés ».

#### **25) RÉSULTAT PAR ACTION :**

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante, qu'ils soient émis par celle-ci ou par ses filiales. La dilution est déterminée instrument par instrument, compte tenu des conditions existant à la date de clôture et en excluant les instruments anti-dilutifs.

Lorsque les fonds sont recueillis lors de l'exercice des droits (cas des options), ils sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché et ce uniquement si celui-ci est supérieur au prix d'exercice du droit.

Dans les deux cas, les fonds sont pris en compte prorata temporis lors de l'année d'émission des instruments dilutifs et au premier jour les années suivantes.

## **26) POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS :**

En matière de risque de change la majeure partie du chiffre d'affaires du Groupe est réalisé en euro. Toutefois, un contrat significatif est réalisé au Brésil pour être facturé en dollars US. Dans ce contexte la société a contracté une couverture de change euro/real sous la forme de contrats SWAP mensuels.

En ce qui concerne le risque de taux, la dette financière est principalement à taux variable. La situation de taux directeurs particulière avec un Euribor 3 mois négatif renchérit le coût de couverture. Dans le contexte la société n'a pas contracté de couverture de taux mais entretient une veille active sur les conditions de couverture.

## **27) ENGAGEMENTS DE RACHATS DE MINORITAIRES :**

Lors de ses opérations de croissance externe, le Groupe peut être amené à consentir une option de vente de titres à un minoritaire ou « Put sur Intérêts minoritaires ». Chaque contrat présente des caractéristiques qui lui sont spécifiques mais, le put entraîne toujours l'obligation pour le Groupe d'acheter les titres détenus par le minoritaire à un prix d'exercice spécifié (fixe ou variable) et à une date future (ou sur une période spécifiée) si le minoritaire exerce son option de vente.

A la date d'octroi, le Groupe considère que les intérêts minoritaires, classés en capitaux propres avant la vente du put, ne répondent plus à la définition d'un instrument de capitaux propres selon IAS 32 puisqu'ils deviennent remboursables en trésorerie par l'effet du put. Par conséquent, à cette date, le Groupe comptabilise une dette évaluée à la valeur actuelle la plus probable du prix d'exercice de l'option de vente en déduction des Intérêts minoritaires, à hauteur de la valeur consolidée des titres objet du put sur intérêts minoritaires ; et pour le solde, en déduction des Capitaux propres - Part du Groupe.

Lors des clôtures suivantes, le Groupe réévalue la dette de Put. Les variations ultérieures de cette dette sont comptabilisées en fonction de leur nature :

- L'effet de la désactualisation est comptabilisé en charges financières ;
- Le changement de la valeur estimée du prix d'exercice est comptabilisé intégralement en Capitaux propres - Part du Groupe.

## **❖ NOTE 2. – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**

### **1. ACTIVITE GENERALE**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le Groupe n'a pas connu d'événement majeur affectant significativement son activité. Nous notons toutefois un ralentissement de la croissance par rapport à celle enregistrée en 2022 compte tenu des impacts sur les décisions d'investissement de la crise énergétique et du manque de visibilité générale sur la situation géopolitique.

La hausse brutale des taux d'intérêt impacte également les décisions d'investissements et renforce le sentiment d'incertitude ainsi que l'insuffisance de visibilité.

### **2. FILIALES ET PARTICIPATIONS**

#### **Sonum International**

En février 2023, le Groupe Keyrus a procédé à l'achat de 60% du Groupe Sonum via deux opérations capitalistiques.

Cette acquisition a été effectuée par Keyrus GEP ROW, holding de droit Belge créée le 15 décembre 2022. Cette nouvelle filiale est détenue en totalité par Keyrus GEP SRL, elle-même détenue à 66% par Keyrus SA. L'unique objet de Keyrus GEP et Keyrus GEP ROW est d'investir majoritairement dans des sociétés spécialisées dans le secteur du Performance Management (EPM).

Créé en 2010, le Groupe Sonum est spécialisé dans le conseil en pilotage de la performance et plus particulièrement autour de l'implémentation d'Anaplan, solution leader dans le secteur du Performance Management. Le groupe opère dans 6 pays dont 4 nouvelles implantations pour le Groupe Keyrus (Pays-Bas, Pologne, Lettonie, Finlande), ainsi que Espagne et Portugal où Keyrus est déjà présent).

Le Groupe Sonum compte une soixantaine de salariés et sert près de cinquante clients. Le partenariat avec Anaplan voit le jour en 2013 pour atteindre un chiffre d'affaires de 2M€ en 2017. En 2022, le Groupe réalise un chiffre d'affaires de 6,0M€.

### **Eridanis**

Le 30 janvier 2023, Keyrus SA a procédé au rachat de l'intégralité du capital d'Eridanis. Fondée en 2014, Eridanis est basée à Paris.

La société propose des solutions Open Source basées sur les technologies Fiware pour faciliter la gestion des données et accélérer le déploiement d'applications dans ses trois domaines de prédilection : La Smart City, l'Industrie 4.0 et l'E-santé.

La société compte aujourd'hui 25 salariés et une dizaine de clients, parmi lesquels des collectivités locales et réalise 1M€ de chiffre d'affaires en 2022.

### **B&C Technologie Holding (nom commercial BlackTiger)**

Keyrus détient au 31 décembre 2022 une participation dans une société holding B&C détenant la société éditrice de logiciel BlackTiger. Les titres B&C holding sont valorisés 1,1M€ en valeur brute. Le 17 janvier 2023, le fonds d'investissement Arcole a refinancé la société en y injectant 10M€ et en permettant la levée d'un financement additionnel de 4M€. Cette opération de capital a entraîné un apport des titres BlackTiger que détient B&C Holding pour une valeur comptable décotée par rapport à leur valeur brute, en échange d'actions de préférence de BlackTiger. Cette opération entraîne une dépréciation des titres B&C Holding de 0,9M€ dans les comptes consolidés au 31 décembre 2022. Cette dépréciation a été comptabilisée en résultat des sociétés mises en équivalence.

### **❖ NOTE 3. – PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDES RELATIVES AUX ESTIMATIONS**

L'établissement des états financiers consolidés préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui affectent les états financiers. Des changements de faits et circonstances peuvent amener le Groupe à revoir ces estimations.

La direction de la société procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations présentes en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes. Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels, incorporels,

le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, l'évaluation des impôts différés actifs comptabilisés ainsi que des hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel.

Ainsi, les comptes consolidés ont été établis en tenant compte du contexte économique et financier de chaque région où est implanté Keyrus, et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. La valeur des actifs est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe en ce qui concerne les flux de trésorerie actualisés.

## ❖ NOTE 4. – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

### 1. FAITS MARQUANTS

En 2022, le Groupe a consommé totalement sa ligne de financement de croissance externe et a procédé au refinancement de son Prêt Garanti par l'Etat (PGE) par une Obligation Relance (OR).

Ainsi, le Groupe a conclu un nouveau financement long terme le 20 décembre 2022 permettant :

- Le rachat des précédents encours avec refinancement des investissements de croissance externes autofinancés
- La mise en place d'une nouvelle ligne de tirage pour financement de croissance externe de 32M€
- Un plan d'amortissement plus adapté au rythme de retour sur investissement des croissances externes avec 40% de la ligne amortissable in fine en 2029
- Le renouvellement de la ligne RCF de 15M€ pour cinq ans, renouvelable deux fois une année.

Par ailleurs, les PGE de Keyrus SA et de sa filiale Xiomega Consulting, totalisant 9,4M€, ont été refinancés par une Obligation Relance de 17,0M€, subordonnée aux autres financements de Keyrus SA et amortissable in fine en 2029.

### 2. EVOLUTION PERIMETRE DE CONSOLIDATION

#### ➤ ACQUISITIONS

#### **PartnersByu Participações – nom commercial Codeby**

PartnersByu Participações, société basée au Brésil avec une présence au Portugal, est active dans le e-commerce, la formation, le conseil ainsi que sur la vente d'applications personnalisées. L'investissement dans la société a été réalisé en mars 2022 par Keyrus Brésil, intégralement détenue par Keyrus SA. PartnersByu Participações est connue localement et internationalement sous le nom de Codeby.

Fondée en 2014, Codeby propose différents services dont l'implémentation de la plateforme de commerce digital VTEX, l'intégration et la maintenance de logiciels, la gestion de la performance des applications de commerce digital ainsi que des conseils techniques spécialisés. La société est localisée à Sao Paulo, emploie plus de 80 personnes et compte plus de 30 clients mondiaux. Entre 2017 et 2021, le chiffre d'affaires de Codeby a augmenté de 348%, passant de 1MBRL à 4.8MBRL.

## **Groupe CMG Consulting**

Fondé en 2006 à Paris, CMG Consulting Group est un réseau de cabinets de conseil spécialisés en pilotage de projet métier, conseil métier, et conseil en organisation dans les secteurs de la Banque, de la Finance, de l'Assurance et de l'Immobilier.

L'investissement dans CMG Consulting Group a été réalisé en juin 2022 et représente pour Keyrus une opportunité stratégique de renforcer son pôle Services Financiers et de répondre de manière plus globale aux besoins de transformation de ces secteurs en combinant le savoir-faire métier de CMG Consulting Group aux expertises fonctionnelles et technologiques de Keyrus dans les domaines de la Data et du Digital.

Le Groupe CMG Consulting compte 4 sociétés et plus de 100 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 11,5M€ en 2022. Le Groupe s'est rapidement développé en Europe et a ouvert en 2021 une première filiale au Portugal. CMG Consulting Group accompagne les plus grands établissements bancaires et financiers français. Il dispose de référencements actifs de premier ordre auprès de grands Groupes et d'acteurs financiers publics.

## **Kernel 42**

Keyrus SA a effectué une prise de participation majoritaire dans la société Kernel 42 en mai 2022.

Kernel 42 est une société Parisienne spécialisée dans le développement de solutions 'Core Business' comme des applications mobiles, de logiciels métiers et plateformes Web. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 1,4M€ en 2022 et emploie une dizaine de salariés.

## **Iprogest**

Absys Cyborg, la société en charge des activités Mid-Market du Groupe Keyrus, a procédé en novembre 2022 à l'acquisition d'Iprogest, société spécialisée en externalisation de la paie et commercialisant le logiciel SILAE.

Iprogest est localisée à Asnières-sur-Seine, compte quatre salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de 0.8M€ en 2022.

## **QConsulting**

Qconsulting est une société Brésilienne acquise à hauteur de 51% par Keyrus SA en juillet 2017. Le 8 novembre 2022, les parts des deux actionnaires minoritaires ont été rachetées intégralement par Keyrus Brésil, intégralement détenue par Keyrus SA. Par la suite, les parts de Keyrus SA ont été transférées sous la forme d'une augmentation de capital à Keyrus Brésil, devenue donc l'actionnaire unique de Qconsulting à la suite de cette opération.

Le 31 décembre 2022, Qconsulting a été absorbée par Keyrus Brésil.

### ➤ **CESSIONS**

## **Azuneed**

La société Azuneed, portant la solution SaaS de portail de gestion d'employés et détenue par Absys Cyborg, a été cédée à son principal partenaire Sage en avril 2022. Absys Cyborg demeure distributeur de la solution.

Cette cession génère une moins-value de 0,4M€ dans les comptes annuels 2022.

## ➤ AUTRES OPERATIONS

### **Transmissions Universelles de Patrimoine**

Au cours de l'exercice 2022 et principalement au second semestre, Keyrus a procédé au rachat intégral des parts des actionnaires minoritaires de plusieurs de ses filiales françaises. Ces opérations ont concerné les sociétés suivantes : CloudJungle.io, Keyrus Management Régions, Livingston, C17 Engineering, Hardcore Developer School et Up Génération.

Devenu donc Associé Unique de ces sociétés et afin de simplifier son organisation juridique, Keyrus SA a décidé la dissolution par anticipation sans liquidation de toutes les sociétés, en application des dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3, du Code civil, entraînant la transmission universelle du patrimoine de ces sociétés au profit de Keyrus SA.

### **Périmètre EPM**

Les activités EPM (Enterprise Performance Management) du Groupe Keyrus ont été significativement réorganisées le 15 décembre 2022 tant sur le plan opérationnel que capitalistique.

Pour rappel, en mars 2020, Keyrus SA avait achetée 60% du capital d'Impetus LLC, société américaine spécialisée dans le secteur de l'EPM. 40% du capital avait été conservé par ICG Holdings, société portant les parts des actionnaires minoritaires locaux. A la fin de l'exercice 2020, les parts de Keyrus SA avait été transférées à Keyrus GEP SA, société de droit Belge détenue à 90% par Keyrus SA et créée pour porter les participations du Groupe Keyrus dans les activités EPM.

Le 15 décembre 2022, Keyrus GEP SA a été transformée en SRL afin d'optimiser opérationnellement et juridiquement la stratégie décidée par le Management du Groupe Keyrus. Puis, la société a, par transfert d'actions détenues par ICG Holdings, porté sa participation dans Impetus LLC de 60% à 80%. Keyrus GEP SRL investira uniquement dans les sociétés situées sur le continent Américain.

Par ailleurs, ICG Holdings est entrée directement au capital de Keyrus GEP SRL à hauteur de 24%, Keyrus SA diminuant sa participation d'autant.

Par conséquent, la part du capital détenue par Keyrus SA dans Keyrus GEP SRL est passée de 90% à 66%.

D'autre part, Keyrus GEP SRL a constitué une filiale nommée Keyrus GEP ROW afin que cette entité porte les participations EPM hors Amériques. Le capital de cette filiale a été constitué par un apport intégral des actions détenues par Keyrus GEP dans KeySon EPM Asia, joint-venture créée par Keyrus et le Groupe Sonum en Aout 2021.

### **Mozzaik365**

En mars 2021, Keyrus SA, sa filiale Younicorns et leur partenaire LAI ont constitué la société Mozzaik365. LAI détenait 62% de Mozzaik365, Keyrus SA et Younicorns détenant respectivement 30% et 8%. En outre Keyrus SA avait accordé un prêt assorti de BSA Air pour 400k€.

L'objet de la société est l'édition de logiciels facilitant la communication interne, la collaboration et la gestion de la connaissance dans un environnement Microsoft 365.

Le 14 septembre 2022 Mozzaik365 a procédé à une augmentation de capital réservé à Keyrus SA par incorporation du prêt consenti en 2021 pour 400k€.

Le 20 septembre 2022, Mozzaïk365 a effectué une levée de fonds de 2.5M€. Cette opération a entraîné une dilution des parts détenues par Keyrus SA et Younicorns. Celles-ci représentent à ce jour respectivement à 26.4% et 6% du capital de Mozzaïk365.

Le périmètre de consolidation du Groupe comprend les sociétés suivantes :

Nom des sociétés au 31/12/2022	Siège	Date de clôture des comptes sociaux	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	Période de consolidation
KEYRUS SA	Paris	31 décembre	Société consolidante		IG	01/01/2022 - 31/12/2022
<b>FRANCE</b>						
Keyrus Management	Paris	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Keyrus Management Régions	Lyon	31 décembre	Fusion	Fusion	IG	01/01/2022 - 31/08/2022
Kadris Group	Paris	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Kadris Consultants	Paris	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Keyrus Life Science Innovation	Paris	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Yunicorns	Paris	31 décembre	53%	53%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
CloudJungle.io	Paris	31 décembre	Fusion	Fusion	IG	01/01/2022 - 31/08/2022
Equinoxes France	Paris	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Opsky	Paris	31 décembre	76%	76%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Livingston	Paris	31 décembre	Fusion	Fusion	IG	01/01/2022 - 30/09/2022
Xiomega Consulting	Villeurbanne	31 décembre	75%	75%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Lynx Partners	Paris	31 décembre	100%	91%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Financière MyBCG	Paris	31 décembre	91%	91%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Mozzaïk365	Paris	31 décembre	33%	30%	MEE	01/01/2022 - 31/12/2022
C17 Engineering	Paris	31 décembre	73%	73%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Hardcore Developer School	Paris	31 décembre	76%	76%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Ishikawa Consulting	Paris	31 décembre	Fusion	Fusion	IG	01/01/2022 - 10/03/2022
B&C Technologie holding	Paris	31 décembre	25%	25%	MEE	01/01/2022 - 31/12/2022
B&C Technologie filiale	Paris	31 décembre	25%	25%	MEE	01/01/2022 - 31/12/2022
B&C Technologie	Paris	31 décembre	25%	25%	MEE	01/01/2022 - 31/12/2022
Donatis	Paris	31 décembre	25%	25%	MEE	01/01/2022 - 31/12/2022
Up Génération	Paris	31 décembre	Fusion	Fusion	IG	01/01/2022 - 31/10/2022
CMG Consulting	Paris	31 décembre	83%	83%	IG	15/06/2022 - 31/12/2022
CMG Conseil	Paris	31 décembre	100%	83%	IG	15/06/2022 - 31/12/2022
CMG Advisory	Paris	31 décembre	100%	83%	IG	15/06/2022 - 31/12/2022
AMO Conseil	Paris	31 décembre	100%	83%	IG	15/06/2022 - 31/12/2022
Wave Holding	Paris	31 décembre	57%	57%	IG	15/06/2022 - 31/12/2022
Kernel 42	Paris	31 décembre	60%	60%	IG	01/05/2022 - 31/12/2022
Absys Cyborg	Issy Les Moulineaux	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Idoowa	Issy Les Moulineaux	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Azuneed	Issy Les Moulineaux	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/04/2022
Les Editions Compagnons	Issy Les Moulineaux	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
IPROGEST	Asnières-sur-Seine	31 décembre	100%	100%	IG	01/12/2022 - 31/12/2022
<b>BENELUX</b>						
Keyrus Life Science SA	Waterloo - Belgique	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Keyrus GEP SA	Waterloo - Belgique	31 décembre	66%	66%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Keyrus NV	Strombeek-Bever - Belgique	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Keyrus Management NV	Strombeek-Bever - Belgique	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Absys Cyborg SPRL	Waterloo - Belgique	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Keyrus Luxembourg SA	Luxembourg	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
<b>EUROPE</b>						
Keyrus Group Limited	Londres - UK	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Keyrus UK Ltd	Londres - UK	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Keyrus Spain S.L.	Madrid - Espagne	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Keyrus Consultadoria Portugal	Lisbonne - Portugal	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Axco Portugal	Porto - Portugal	31 décembre	100%	83%	IG	15/06/2022 - 31/12/2022
Keyrus (International) SA	Genève - Suisse	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
MDEF SARL	Val de Travers - Suisse	31 décembre	100%	100%	IG	01/05/2022 - 31/12/2022

IG - Intégration globale  
MEE - Mise en équivalence

Nom des sociétés au 31/12/2022	Siège	Date de clôture des comptes sociaux	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	Période de consolidation
<b>AFRIQUE</b>						
Equinoxes SA	Tunis - Tunisie	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Keyrus Tunisie SARL	Tunis - Tunisie	31 décembre	68%	68%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Keyrus Biopharma Tunisie	Tunis - Tunisie	31 décembre	90%	90%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Digital 2K-Omniflow	Tunis - Tunisie	31 décembre	98%	98%	IG	28/12/2022 - 31/12/2022
Keyrus Data SA	Casablanca - Maroc	31 décembre	60%	60%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Keyrus (Mauritius) Ltd.	Quatre Bornes - Ile Maurice	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
<b>MOYEN-ORIENT</b>						
Keyrus (Israël) Ltd.	Tel Aviv - Israël	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Vision BI Tld.	Tel Aviv - Israël	31 décembre	51%	51%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Keyrus Middle East DMCC	Dubaï - EAU	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Keyrus Middle East Software Trading LLC	Dubaï - EAU	31 décembre	49%	80%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
<b>AMERIQUE DU NORD</b>						
Keyrus Canada Inc.	Montréal - Canada	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Keyrus Talents Inc.	Montréal - Canada	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Medqualis Inc.	Montréal - Canada	31 décembre	78%	78%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Keyrus USA Inc.	New York - USA	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Impetus LLC	New York - USA	31 décembre	66%	53%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Stauch Technologies	New York - USA	31 décembre	65%	65%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Keyrus Life Science Inc.	New York - USA	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Bigo USA Inc.	Chicago- USA	31 décembre	51%	51%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
<b>AMERIQUE LATINE</b>						
Keyrus Brazil (Servicos de Informatica)	Sao Paulo - Brésil	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Keyrus Colombia S.A.S	Medellin - Colombie	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Qconsulting	Sao Paulo - Brésil	31 décembre	Fusion	Fusion	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
PartnersByu Participacoes Ltda.	Sao Paulo - Brésil	31 décembre	51%	51%	IG	01/03/2022 - 31/12/2022
Ecomfy Tecnologia Ltda.	Sao Paulo - Brésil	31 décembre	100%	51%	IG	01/03/2022 - 31/12/2022
IT Performa SAS	Bogota - Colombie	31 décembre	59%	59%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
IT Performa SAC	Lima - Perou	31 décembre	51%	51%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Bigo Consulting SA de CV	Guadalajara - Mexique	31 décembre	51%	51%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
<b>ASIE</b>						
Keyrus Singapore PTE.Ltd.	Singapour	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Keyrus EPM Asia Pte Ltd.	Singapour	31 décembre	66%	47%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Keyrus Limited	Hong Kong	31 décembre	70%	70%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Keyrus China	Shangai - Chine	31 décembre	100%	70%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022
Keyrus Vietnam	Ho Chi Minh City - Vietnam	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2022 - 31/12/2022

IG - Intégration globale  
MEE - Mise en équivalence

## ❖ NOTE 5. – INFORMATION PAR SECTEURS OPÉRATIONNELS ET PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES.

Conformément à IFRS 8, Secteurs opérationnels, l'information présentée ci-après pour chaque secteur opérationnel est identique à celle présentée au Principal Décideur Opérationnel du Groupe (le Président-Directeur Général) aux fins de prise de décision concernant l'affectation de ressources au secteur et d'évaluation de sa performance.

Le Groupe est organisé autour de deux secteurs opérationnels : Grands Comptes (GC) et Mid Market (MM) La Direction mesure la performance de chaque segment sur la base :

- I. De la « marge opérationnelle » telle que définie en note 1 §19. La performance en matière de financement et de trésorerie (incluant l'incidence des charges et produits financiers), et la fiscalité sur le résultat, sont suivies au niveau du Groupe, et ne sont pas allouées aux secteurs.

- II. Des actifs sectoriels (définis comme la somme des goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles, des participations dans des entreprises associées, des clients et des autres créances).

Les données par segments suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées par le Groupe pour établir ces états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers.

Toutes les relations commerciales inter-segment sont établies sur une base de marché, à des termes et des conditions similaires à ceux prévalant pour des fournitures de biens et services à des tiers externes au Groupe.

Les tableaux ci-dessous déclinent les informations pour les segments d'activité des Grands Comptes et du Mid Market.

en Milliers €	31/12/2022			31/12/2021		
	Grands Comptes	Middle Market	Total	Grands Comptes	Middle Market	Total
<b>Produits</b>						
Ventes externes	276 406	75 482	351 888	220 160	69 026	289 186
Total produits des opérations	276 406	75 482	351 888	220 160	69 026	289 186
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>	12 311	3 781	16 091	5 488	4 744	10 233
Autres produits et charges opérationnels	-3 576	-887	-4 464	-1 813	-103	-1 916
<b>Résultat Opérationnel</b>	8 734	2 893	11 628	3 675	4 641	8 317

en Milliers €	31/12/2022				31/12/2021			
	Grands Comptes	Middle Market	Eliminations inter-secteur	Total	Grands Comptes	Middle Market	Eliminations inter-secteur	Total
<b>Bilan :</b>								
<b>Actifs</b>								
Goodwills	73 181	16 528		89 710	59 884	15 691		75 575
Immobilisations nettes	25 277	8 721		33 998	26 193	11 212		37 405
Actifs sectoriels	108 965	44 021	-22 004	130 982	95 313	31 563	-10 920	115 955
Autres Actifs	92 168	8 748	-1 459	99 457	74 826	14 592	-1 459	87 959
<b>Total des actifs consolidés</b>	<b>299 591</b>	<b>78 018</b>	<b>-23 463</b>	<b>354 147</b>	<b>256 216</b>	<b>73 058</b>	<b>-12 379</b>	<b>316 895</b>

Le tableau ci-dessous décline la décomposition géographique du chiffre d'affaires pour les exercices 2022 et 2021 :

En % du chiffre d'affaires	31/12/2022	31/12/2021
France	48,1%	53,7%
Europe hors France	19,3%	16,5%
Autres	32,6%	29,8%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

❖ **NOTE 6. – CHARGES DE PERSONNEL**

en milliers d'€	31/12/2022	31/12/2021
Salaires et traitements	149 338	127 964
Charges sociales	42 259	38 847
Autres charges de personnel	5 112	3 209
Engagements retraites	979	251
Rémunérations payées en actions	701	25
<b>TOTAL</b>	<b>198 389</b>	<b>170 295</b>

Au cours de l'exercice, Keyrus et sa filiale Absys-Cyborg ont bénéficié d'un crédit d'impôt recherche pour un montant net d'honoraires et de coûts d'actualisation de 3,9 M€ (4,4 M€ en 2021).

Le crédit d'impôt recherche sera remboursé par l'Etat à l'issue d'une période de 3 ans. La charge d'actualisation de cette créance s'élève à 0,5M€, montant imputé sur le crédit d'impôt recherche.

En revanche, le produit de désactualisation des crédits impôt recherche des exercices précédents toujours en créances dans les comptes n'est pas comptabilisé en charges de personnel, mais dans le résultat financier. En 2022, ce produit s'élève à 0,2M€ (cf. note 9).

Effectifs	31/12/2022	31/12/2021
Effectif opérationnel	2 332	2 124
Effectif commercial et administratif	595	520
<b>Total effectif</b>	<b>2 927</b>	<b>2 644</b>

Les effectifs permanents présentés ci-avant sont ceux à la clôture de chaque exercice.

❖ **NOTE 7. – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS COURANTS**

Les autres produits et charges opérationnels courants se décomposent de la manière suivante :

En milliers d'€	31/12/2022	31/12/2021
Autres charges opérationnelles courantes	-2 082	180
Autres produits opérationnels courants	795	108
<b>Autres produits et charges opérationnels courants</b>	<b>-1 287</b>	<b>288</b>

Les autres produits opérationnels courants sont constitués de 0,6M€ de capitalisation sur des développements de produits répondant à IAS 38 et 0,1M€ de subvention d'exploitation chez Mid Market.

Les autres charges opérationnelles courantes prennent en compte un passage en pertes de créances irrécouvrables pour 0,5M€, qui étaient déjà provisionnées. Il y a donc une reprise de provisions d'exploitation du même montant en contrepartie. Ces charges prennent aussi en comptes des coûts divers de gestion, principalement 0,4M€ en France et 0,1M€ au Brésil.

## ❖ NOTE 8. – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels non courants se décomposent de la manière suivante :

en milliers d'€	31/12/2022	31/12/2021
Charges de réorganisation	-2 379	-1 212
Résultat de cession d'actifs	-389	13
Autres	-1 696	-717
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>-4 464</b>	<b>-1 916</b>

Les charges de réorganisation concernent principalement le segment Grands Comptes.

Le résultat de cession d'actifs comprend la moins-value suite à la cession de Azuneed pour 0,8M€ partiellement compensée par un produit lié à la rupture anticipée et la renégociation du contrat de location des locaux de Levallois-Perret.

Les autres éléments prennent en compte :

- 0,5M€ d'honoraires relatifs aux opérations de croissance externe,
- 0,4M€ d'amortissement accélérée d'une solution propriétaire pour laquelle il a été décidé d'arrêter les investissements marketing et commerciaux,
- 0,3M€ de charges chez CMG antérieures à l'acquisition et couverte par la garantie de passif après déduction d'une franchise,
- 0,2M€ d'amortissement accéléré des frais d'emprunts du crédit syndiqué de 2018
- Une provision de 0,1M€ couvrant l'impact futur de surloyer résultant de la sous-location d'une partie des locaux de Levallois-Perret.

## ❖ NOTE 9. – RÉSULTAT FINANCIER

En milliers d'€	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et autres produits financiers	-4	-48
Reprises sur provisions financières		
Autres produits financiers		
<b>Total produits financiers</b>	<b>-4</b>	<b>-48</b>
Intérêts et charges assimilées	2 848	1 928
Autres charges financières		
<b>Total Charges financières</b>	<b>2 848</b>	<b>1 928</b>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-2 853</b>	<b>-1 975</b>

Avec le passage en territoire positif de l'Euribor 3M depuis juillet 2022 et l'augmentation de l'encours de dette financière brute, le coût de l'endettement financier augmente fortement en 2022, passant de de 1.928K€ en 2021 à 2.848K€.

Le coût de l'endettement financier inclut une charge liée à l'application de la norme IFRS 16 pour 387K€ (vs. 478K€ en 2021).

en milliers d'€	31/12/2022	31/12/2021
Gains de change	2 754	1 846
Produits de désactualisation sur créances d'exploitation	222	579
Variation justes valeurs de titres disponibles à la vente	1 174	1 856
Variation justes valeurs de dettes financières	350	
Autres produits financiers	1 550	1 478
<b>Total produits financiers</b>	<b>6 049</b>	<b>5 760</b>
Pertes de change	2 806	1 288
Autres charges financières	1 054	372
<b>Total Charges financières</b>	<b>3 861</b>	<b>1 659</b>
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>2 189</b>	<b>4 100</b>

Les gains et pertes de change se compensent quasi totalement et sont relatifs à 70% aux opérations réalisées en Amérique Latine.

Les produits de désactualisation des créances d'exploitation s'élèvent à 222K€.

La juste valeur des titres non consolidés, et en particulier ceux de Rivery.io, a été réévaluée selon la méthodologie recommandée par IFRS9. Cela conduit à comptabiliser un produit financier de 1,47M€, et une charge d'impôt différé de 0,22M€.

La juste valeur des dettes financières est ajustée favorablement du fait de la réévaluation à la baisse de la dette de complément de prix sur les acquisitions (principalement Bigo).

#### ❖ NOTE 10. – IMPÔTS

##### Analyse de la charge d'impôts

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Impôt différé	596	175
Impôt exigible	-5 048	-4 191
<b>Charge (-) ou produit (+) d'impôt</b>	<b>-4 452</b>	<b>-4 016</b>

La réconciliation entre l'impôt théorique et la charge d'impôt réelle s'établit comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Résultat avant impôts	9 588	11 059
Taux théorique d'imposition	25,00%	26,50%
<b>Charge (+) ou produit d'impôt (-) théorique</b>	<b>2 397</b>	<b>2 931</b>
<b>Rapprochement :</b>		
Différences permanentes	-2 230	-1 173
Activation (-) ou Annulation (+) des impôts différés nés sur exercices antérieurs		
Variation/utilisation des impôts différés actifs non reconnus	3 498	1 523
Impact du report variable		
Effet des différences de taux d'imposition	-62	-274
Crédit d'impôt et CVAE (1)	645	602
Titres mis en équivalence	99	-164
Autres	-65	572
<b>Charge (+) ou produit (-) d'impôt effectivement constaté</b>	<b>4 281</b>	<b>4 017</b>
<b>Taux effectif d'impôt</b>	<b>44,65%</b>	<b>36,32%</b>

(1) Y compris l'impact du classement de la CVAE en Impôt pour 645K€ (602K€ en 12-2021)

Le résultat avant impôts prend en compte la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence.

#### Impôts différés au bilan

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Impôts différés actifs :		
- impôts différés activables *	23 212	21 340
- dont non reconnus	14 979	15 121
Impôts différés actifs reconnus	8 233	6 219
Impôts différés passifs	1 665	1 325
<b>Impôts différés nets</b>	<b>6 568</b>	<b>4 893</b>

\* Les impôts différés activables sont évalués sur la base des déficits reportables, des différences temporaires fiscales et des différences temporelles de consolidation.

Le Groupe a limité le montant des actifs d'impôts différés reconnus au titre des pertes fiscales à l'impôt calculé selon le bénéfice prévisionnel sur un horizon de temps raisonnable ne dépassant pas cinq années. Au total, le groupe d'intégration fiscale dispose de déficits reportables cumulés de 75,1M€.

Les impôts différés actifs et passifs pour une même entité sont compensés dans la présentation bilantielle.

Origine des impôts différés par nature de différences temporelles :

En milliers d'euros	31/12/2022		31/12/2021		NET	
	IDA	IDP	IDA	IDP	2022	2021
Immobilisations corporelles et incorporelles	46			25	46	-25
Autres actifs	760		488		760	488
Provisions et Engagements de retraites	834		396		834	396
Dettes financières	343		494		343	494
Autres passifs		82		702	-82	-702
Reports fiscaux déficitaires	4 668		4 243		4 668	4 243
<b>Total des Impôts différés</b>	<b>6 651</b>	<b>82</b>	<b>5 621</b>	<b>728</b>	<b>6 568</b>	<b>4 893</b>

Certains actifs et passifs d'impôts différés ont été compensés conformément aux méthodes comptables du Groupe.

Aucune dette n'a été constatée sur les différences temporelles liées à des participations dans les filiales car le Groupe est en mesure de contrôler l'échéancier de reversement de ces différences temporelles et qu'il est probable que ces différences ne se renverseront pas dans un avenir envisageable.

Variation des impôts différés :

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
<b>Solde net au 1er janvier</b>	4 893	4 949
Imputés directement aux capitaux propres de l'exercice	-73	-125
Charge (ou produit) de l'exercice	1 854	175
Différences de change	78	-86
Acquisition de filiales	-183	
Cession de filiales		
Autres		-20
<b>Balance au 31 décembre</b>	<b>6 568</b>	<b>4 893</b>

❖ **NOTE 11. - QUOTE-PART DU RESULTAT NET DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE**

Deux périmètres sont mis en équivalence dans les comptes consolidés : Black Tiger et Mozzaik365. Ce résultat est fortement impacté par l'impact de la dépréciation des titres BlackTiger suite à l'entrée dans le capital d'un nouvel actionnaire majoritaire.

❖ **NOTE 12. – RÉSULTATS PAR ACTION**

Le calcul du résultat de base et dilué par action attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère est basé sur les données suivantes :

RUBRIQUES	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net consolidé en Euros- Part du Groupe	3 827 122	3 980 227
Nombre d'actions au 01/01	15 885 448	15 880 448
Nombre d'actions au 31/12	15 892 957	15 885 448
Nombre moyen d'actions	15 889 203	15 882 948
<b>Bénéfice net par action sur nombre moyen (Euros)</b>	<b>0,24</b>	<b>0,25</b>
Capital potentiel actions gratuites 2022	164 000	
Nombre d'actions totales potentiels	16 053 203	15 882 948

	Résultat net	Nombre d'actions potentiel proraté
Résultat net des activités poursuivies part du groupe par action de base	3 827 122	15 889 203
<b>Résultat net des activités poursuivies part du groupe dilué par action</b>	<b>3 827 122</b>	<b>15 889 203</b>

#### ❖ NOTE 13. – GOODWILL

en Milliers €	TOTAL
<b>Valeur brute :</b>	
<b>Au 1er janvier 2021</b>	70 308
Acquisitions	5 306
Autres variations et ajustements	1 389
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>77 002</b>
Acquisitions	13 495
Reclassement comme disponibles à la vente	
Cessions	-346
Autres variations et ajustements	985
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>91 137</b>
<b>Dépréciations :</b>	
<b>Au 1er janvier 2021</b>	-1 427
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>-1 427</b>
Dotations de l'exercice	
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>-1 427</b>
<b>Montant net comptable au 31 décembre 2022</b>	<b>89 710</b>
Au 31 décembre 2021	75 575

Le goodwill net est de 89,7M€ à fin 2022. Les acquisitions le font progresser de 13,5M€, principalement CMG. Les autres variations sont exclusivement les écarts de changes et la cession d'Azuneed expliquent les 346K€ d'impact des cessions.

Il est à noter que l'allocation des prix d'acquisition des sociétés acquises en 2022 reste provisoire et pourra être revue dans les 12 mois suivants l'acquisition. Les autres variations d'ajustement au 31 décembre 2022 concernent des écarts de conversion pour 985K€ (principalement l'effet de l'appréciation des devises des nord et sud américaines).

Le montant net comptable est réparti de la manière suivante :

En milliers €	31/12/2022	31/12/2021
Grands Comptes	73 181	59 884
Middle Market	16 528	15 691
<b>TOTAL</b>	<b>89 710</b>	<b>75 575</b>

La hausse de la part Grands Comptes résultent principalement de l'acquisition de CMG.

La hausse de la part Middle Market résulte de l'acquisition d'IProgest, compensée en partie par de la cession d'Azuneed.

Le montant recouvrable d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) est déterminé sur la base du calcul de sa valeur d'utilité. Ces calculs utilisent des projections de flux de trésorerie basées sur des données budgétaires approuvées par la direction. Ils sont également basés sur les hypothèses suivantes :

- Les flux de trésorerie au-delà de la période de cinq ans sont déterminés sur la base d'un taux de croissance perpétuelle estimé à 1,5% pour les deux secteurs Grands Comptes et Mid Market.
- Le coût des fonds propres hors primes de risque pays et spécifique a été calculé à 9,8% en moyenne par la direction (10,0% pour Grands Comptes et 9,2% pour Mid Market).
- La prime de risque pays moyenne a été calculée à 0,4% par la direction (0,5% pour Grands Comptes et 0,0% pour Mid Market).
- La prime de risque spécifique moyenne a été calculée à 1,5% par la direction (identique sur les deux secteurs).
- Le coût de la dette a été calculé à 3,6% en moyenne par la direction (3,9% pour Grands Comptes et 2,5% pour Mid Market).

Par conséquent, le taux d'actualisation utilisé s'élève à 11,7% (9,2% en 2021).

Le taux d'actualisation est un taux après impôts appliqué à des flux de trésorerie après impôts. Son utilisation conduit à la détermination d'une valeur recouvrable identique à celle qui aurait été obtenue en utilisant un taux avant impôt à des flux de trésorerie sans effet d'impôt.

Une analyse de sensibilité du calcul sur les paramètres clés utilisés, le taux d'EBIT, le taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini selon des hypothèses raisonnablement possibles, n'a pas fait apparaître de scénario dans lequel la valeur recouvrable de l'UGT deviendrait inférieure à sa valeur comptable.

Sensibilité :

- Une variation de plus ou moins 0,5 point du taux d'EBIT conduirait à une variation de l'ordre de 15,2 M€ de la valeur recouvrable de l'UGT (+/- 12,0M€ sur l'UGT Grands Comptes et +/- 3,2 M€ sur l'UGT Mid Market). Une telle variation n'amènerait pas à comptabiliser de perte de valeur.
- Une variation de plus 1 point du taux d'actualisation conduirait à une variation de la valeur recouvrable de l'UGT de l'ordre de 17,7M€ à la baisse (Grands Comptes -13,3M€ et Mid Market - 4,4M€). Une telle variation n'amènerait pas à comptabiliser de perte de valeur.

- Une variation de moins 1,0 point du taux de croissance à l'infini conduirait à une variation de la valeur recouvrable de l'UGT de l'ordre de 22,2M€ à la baisse (Grands Comptes -16,8M€ et Mid Market -5,4M€). Une telle variation n'amènerait pas à comptabiliser de perte de valeur. Il n'y a pas d'écart de valorisation identifié à date.
- Une variation à la baisse de 0,5 point du taux d'EBIT et, simultanément, une hausse de 1 point du taux d'actualisation amènerait à une variation de la valeur recouvrable de l'UGT de l'ordre de 35,0M€ à la baisse (Grands Comptes -27,6M€ et Mid Market -7,3M€). Une telle variation n'amènerait pas à comptabiliser de perte de valeur.

#### ❖ NOTE 14. – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

en Milliers €	Concessions, brevets, logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Total des immobilisations corporelles
<b>Valeur brute :</b>					
<b>Au 1er janvier 2022</b>	6 025	4 322	10 347	15 330	15 330
Acquisitions	-363	1 739	1 375	1 540	1 540
Cessions/Mises au rebut	-133	-1 849	-1 981	-1 763	-1 763
Variation de périmètre	-417	732	315	324	324
Incidence des changements de méthodes					
Ecart de change	-68	138	70	1	1
Reclassement	371	-803	-432		
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>5 415</b>	<b>4 279</b>	<b>9 694</b>	<b>15 431</b>	<b>15 431</b>
<b>Amortissements cumulés et pertes de valeurs :</b>					
<b>Au 1er janvier 2022</b>	3 546	3 808	7 354	9 605	9 605
Charge d'amortissement de l'exercice	925	709	1 634	1 981	1 981
Dépréciations					
Cessions/Mises au rebut	-93	-1 451	-1 544	-1 740	-1 740
Variation de périmètre	-129		-129	113	113
Ecart de change	-52	88	36	2	2
Reclassement	725	-1 526	-801		
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>4 922</b>	<b>1 628</b>	<b>6 550</b>	<b>9 960</b>	<b>9 960</b>
<b>Montant net :</b>					
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>492</b>	<b>2 651</b>	<b>3 144</b>	<b>5 471</b>	<b>5 471</b>
Au 31 décembre 2021	2 478	514	2 993	5 725	5 725

Immobilisations incorporelles :

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles correspondent principalement à l'acquisition de licences logiciel et à l'immobilisation de développement sur des solutions propriétés du groupe, en conformité avec le règlement IAS38.

Les cessions et mise au rebut concernent principalement la sortie du logiciel propriété d'Absys Cyborg Azuneed, cédé à Sage en mai 2022.

Immobilisations corporelles :

Les acquisitions d'immobilisations corporelles concernent principalement des aménagements de locaux et du matériel informatique.

Suite aux réorganisations des différents locaux, des aménagements, quasiment totalement amortis, ont été mis au rebut pour des montants supérieurs aux années précédentes.

## ❖ NOTE 15. – LOCATIONS ET DROITS D'UTILISATION

L'incidence de l'application de la norme IFRS 16 sur les principaux éléments du compte de résultat est détaillée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
<b>Dépréciation des Droits d'utilisation relatifs :</b>		
Autres immobilisations incorporelles		-134
Constructions	-4 926	-5 348
Autres immobilisations corporelles	-1 324	-1 646
<b>Total des Dotations inclus dans les Dotations aux Amortissements</b>	<b>-6 250</b>	<b>-7 127</b>
<b>Charges d'intérêt inclus dans le Coût de l'Endettement Net</b>	<b>-387</b>	<b>-478</b>
<b>Montant des loyers annulés du Résultat Opérationnel Courant</b>	<b>6 860</b>	<b>7 097</b>
<b>Autres impacts en Résultat Opérationnel</b>	<b>99</b>	<b>99</b>
<b>Impact sur EBITDA</b>	<b>6 860</b>	<b>7 097</b>
<b>Impact sur le résultat opérationnel du retraitement IFRS16</b>	<b>709</b>	<b>-31</b>
<b>Impact sur le résultat financier du retraitement IFRS16</b>	<b>-387</b>	<b>-478</b>
<b>Impact sur le résultat net avant impôts du retraitement IFRS16</b>	<b>322</b>	<b>-509</b>

Dans le tableau de flux de trésorerie, les décaissements de loyers sont présentés en flux de trésorerie liés aux activités de financement sur la ligne Remboursement d'emprunts et en Intérêts financiers versés.

Des impôts différés sont reconnus lorsqu'il existe une différence temporelle.

Les Dettes sur obligations locatives sont présentées au passif de l'Etat de la situation financière, dans la rubrique des Emprunts et dettes financières. Leur variation sur l'exercice est détaillée dans la Note 18 – Passifs financiers ligne « Obligations locatives (IFRS 16) ».

Les actifs du contrat sont présentés dans l'Etat de la situation financière à l'actif selon la nature du sous-jacent du Droits d'utilisation. Leur variation sur l'exercice est détaillée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Valeur à l'ouverture	Acquisitions/ amortissements	Variation de périmètre	Cessions/Mises au rebut	Reclas.	Changement de méthode	Ecart de Conversion	Solde de clôture
<b>Valeur brute</b>								
Autres immobilisations incorporelles	801							801
Constructions	40 808	3 093	2 493	-1 410	-5 393		75	39 666
Autres immobilisations corporelles	5 128	861		-822	-1 591		5	3 580
<b>Valeur brute</b>	<b>46 737</b>	<b>3 954</b>	<b>2 493</b>	<b>-2 233</b>	<b>-6 985</b>		<b>80</b>	<b>44 047</b>
<b>Amortissements</b>								
Amt/Dép. autres immos incorp.	-801							-801
Amt/Dép. constructions	-13 662	-4 926	-336	1 400	2 158		-48	-15 414
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	-3 585	-1 324		810	1 658		-9	-2 450
<b>Amortissements</b>	<b>-18 049</b>	<b>-6 250</b>	<b>-336</b>	<b>2 210</b>	<b>3 816</b>		<b>-57</b>	<b>-18 666</b>
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>28 688</b>	<b>-2 296</b>	<b>2 158</b>	<b>-23</b>	<b>-3 169</b>		<b>23</b>	<b>25 381</b>

Les variations de périmètre concernent principalement les locaux du périmètre CMG.

Les renégociations de bails et diminution de surface sur le site de région parisienne a entraîné une baisse de l'ordre de 3M€ de l'engagement, comptabilisé sur la catégorie reclassification.

Les autres immobilisations corporelles sont composées essentiellement des droits d'utilisation sur les véhicules.

## ❖ NOTE 16. – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

En milliers d'€	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette
<b>Solde au 31/12/2020</b>	<b>29 517</b>	<b>225</b>	<b>29 292</b>
Augmentation	605		605
Remboursement	-1 495		-1 495
Variation de périmètre	53		53
Reclassement et Autres variations	3 064	130	2 934
<b>Solde au 31/12/2021</b>	<b>31 745</b>	<b>355</b>	<b>31 389</b>
Augmentation	1 698	57	1 641
Remboursement	-4 393	-25	-4 368
Variation de périmètre	349		349
Reclassement et Autres variations	-643	-18	-625
<b>Solde au 31/12/2022</b>	<b>28 756</b>	<b>369</b>	<b>28 386</b>

En milliers d'€	31/12/2022	31/12/2021
Dépôt de garantie et prêts	6 824	6 894
Titres de participations non consolidés	6 286	5 390
Autres créances part à plus d'un an	15 276	19 106
<b>TOTAL</b>	<b>28 386</b>	<b>31 389</b>

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des actifs financiers correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Les titres de participations non consolidés sont essentiellement constitués de participations dans des sociétés innovantes : Z#bre, MyBrain, AssurUp', Ask'R, Reactful, Rivery.io, SiYou, Civitime.

Le Groupe détient également une participation dans Keyrus South Africa mais sans contrôle.

Les autres créances à plus d'un an correspondent principalement aux créances de Crédit Impôt Recherche.

La hausse des titres de participations non consolidés en 2022 s'explique principalement par la réévaluation des titres Rivery.io.

## ❖ NOTE 17. – CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Créances clients	91 979	80 495
Dépréciation sur créances clients	-1 936	-2 481
<b>Montant net des créances clients</b>	<b>90 043</b>	<b>78 014</b>
Autres débiteurs nets	25 444	23 988
Charges constatées d' avance	15 474	13 941
<b>TOTAL</b>	<b>130 961</b>	<b>115 943</b>

La dépréciation du poste clients a été établie en conformité avec l'application de la norme IFRS 9.

Le solde clients se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
<b>Echéances</b>		
Non échues	59 674	55 176
Entre 0 et 30 jours	17 846	11 484
Entre 31 et 60 jours	4 324	4 677
Entre 61 et 90 jours	1 463	2 514
Entre 91 et 180 jours	2 718	4 208
Plus de 181 jours et douteux	5 955	2 436
<b>TOTAL</b>	<b>91 979</b>	<b>80 495</b>

La balance âgée montre une augmentation des créances de plus de 90 jours. Cette dégradation s'explique notamment pour l'allongement de délais de paiement en Amérique du Nord. Un plan d'actions pour accélérer le recouvrement dans cette région a été lancé.

Une provision pour dépréciation a été constatée pour les montants estimés irrécouvrables à hauteur de 1,9M€ contre 2,5M€ au 31 décembre 2021. La baisse de la provision s'explique par le passage en perte en 2022 de créances qui étaient déjà provisionnées l'an passé. Cette provision a été déterminée en fonction des facteurs identifiés à la clôture.

Le montant net comptabilisé pour les créances correspond approximativement à leur juste valeur.

Le risque de crédit du Groupe est essentiellement lié à ses créances clients. Les montants présentés au bilan sont nets de provisions pour dépréciation. Une dépréciation est constatée, lorsqu'il existe un événement identifié de risque de perte, lequel basé sur l'expérience passée, constitue une évidence suffisante de la réduction du montant recouvrable de la créance.

En complément, le Groupe constate depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 une dépréciation des pertes de crédit attendues selon IFRS 9. Au 31 décembre 2022, cette dépréciation est de 0,6M€.

Les autres débiteurs nets concernent essentiellement des créances fiscales et sociales à recevoir, constitués principalement du CIR.

#### ❖ NOTE 18. – TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

RUBRIQUES	31/12/2022	31/12/2021
Équivalents de trésorerie	1 801	3 095
Trésorerie	60 403	45 430
<b>TOTAL</b>	<b>62 204</b>	<b>48 525</b>

Les soldes bancaires et la trésorerie comprennent les actifs détenus sur les comptes de dépôts bancaires, dont la maturité est à moins de trois mois. Le montant comptabilisé approche la juste valeur de ces actifs.

La trésorerie retenue dans le tableau des flux de trésorerie s'entend :

RUBRIQUES	31/12/2022	31/12/2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie bruts	62 204	48 525
Découverts bancaires	-92	-30
Autres	-32	-2
<b>Trésorerie du tableau des flux</b>	<b>62 080</b>	<b>48 493</b>

#### Risque de crédit

Les principaux actifs financiers du Groupe sont les comptes bancaires et la trésorerie, les créances clients et autres débiteurs.

Le risque de crédit sur les actifs de trésorerie est limité, car les contreparties sont des banques bénéficiant de hauts niveaux de notation de crédit attribués par des agences internationales de notation.

Le Groupe n'a pas de concentration significative de son risque de crédit, avec une exposition largement répartie sur de nombreux acteurs du marché.

#### ❖ NOTE 19. - CAPITAUX PROPRES

##### Capital

	31/12/2022	31/12/2021
<b><u>Capital Autorisé (en milliers d'euros)</u></b>		
17.277.870 Actions ordinaires d'un montant nominal de 0,25€	4 319	4 319
<b><u>Capital souscrit, appelé et versé (en nombre d'actions)</u></b>		
<b><i>A l'ouverture de l'exercice</i></b>	<b>15 903 055</b>	<b>15 915 466</b>
Emises suite à l'exercice de BSAAR	0	0
Emises contre trésorerie	0	0
Emission d'actions nouvelles	0	0
Rachat (-) ou vente et attribution d'actions propres	-10 098	-12 411
<b><i>A la clôture de l'exercice</i></b>	<b>15 892 957</b>	<b>15 903 055</b>

La Société a une seule classe d'actions ordinaires donnant toutes droit aux mêmes dividendes.

Actions auto-détenues

	Nombre de Titres	En Milliers d'Euros
<u>Au 1er janvier 2022</u>	1 397 422	1 472
Acquisitions	244 958	759
Cessions	-252 369	-771
<u>Au 1er janvier 2022</u>	1 390 011	1 460
Acquisitions	183 578	704
Cessions	-188 676	-699
<u>Au 31 décembre 2022</u>	1 384 913	1 465

Au 31 décembre 2022, la société dispose de 8,02% du capital en auto-détention.

❖ **NOTE 20. – PROVISIONS**

Conformément à la norme IAS 37 – Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel, voire implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables. Les montants sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés et correspondent à :

- Des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ; ou
- Des obligations actuelles résultant d'événements passés, mais qui ne sont pas comptabilisées car il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ou car le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Tableau de variation des provisions

En milliers d'€	31/12/2021	Variation de périmètre	Effet de l'écart de change	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	OCI	Reclassement	31/12/2022
Provisions pour risques & charges	4 783	26	92	3 211	-179	-1 411		-685	5 837
Provisions pour engagement retraite	3 268		-12	1 282	-164		-534	28	3 868
<b>Provisions non courantes</b>	<b>8 051</b>	<b>26</b>	<b>80</b>	<b>4 493</b>	<b>-343</b>	<b>-1 411</b>	<b>-534</b>	<b>-657</b>	<b>9 705</b>
Provisions pour risques & charges	4 403	12	6	2 142	-1 740	-604		587	4 806
<b>Provisions courantes</b>	<b>4 403</b>	<b>12</b>	<b>6</b>	<b>2 142</b>	<b>-1 740</b>	<b>-604</b>		<b>587</b>	<b>4 806</b>

Les provisions pour risques et charges correspondent essentiellement :

- Provisions pour risques et charges, litiges sociaux et prud'homaux : 7.806 K€
- Provisions pour risques clients, garantie et pertes à terminaison : 2.705 K€
- Provisions pour engagements de retraite : 3.868 K€

Provisions pour risques & charges, litiges sociaux et prud'homaux : les sociétés du Groupe sont engagées dans un certain nombre de procès ou litiges dans le cours normal de leurs activités. Par ailleurs, celles-ci font également l'objet de contrôles fiscaux dans différentes régions, dont certains peuvent donner lieu à redressement. Enfin, certains risques n'ayant pas encore été concrétisés par un litige ouvert peuvent être provisionnés au regard d'un montant évaluable de manière fiable et d'un risque d'occurrence important. Dans chaque cas, le risque est évalué par la Direction du Groupe et ses conseils.

Les provisions pour risques et charges augmentent de 2,1M€, dont :

- 1,5M€ : la hausse des risques divers et des litiges principalement sociaux et prud'homaux
- 0,6M€ concernent les engagements de retraite, principalement du fait d'un changement de base suite à l'évolution de la convention collective en France entraînant un effet de 1,4M€ de hausse de la provision partiellement compensé par la hausse du taux d'actualisation à 3,75%, les départs effectifs à la retraite et les autres effets actuariels.

Passifs éventuels :

Dans le cadre de ses activités courantes, le Groupe peut intervenir dans des domaines sensibles tels que la banque ou la santé. Dans ces domaines d'activité, la nature des travaux que conduisent les équipes du Groupe peuvent conduire à des litiges à la suite d'une défaillance opérationnelle de ces équipes. Dans ce contexte, il existe des situations commerciales de nature potentiellement précontentieuses, qui peuvent être qualifiées de passifs éventuels, mais que la norme IAS 37 ne permet pas de provisionner. Le Groupe rappelle que la qualité de service de ses équipes est suivie par des procédures de contrôle interne et reconnue par le marché et, par ailleurs, que l'ensemble de ses activités sont couvertes par ses contrats d'assurance professionnelle.

❖ **NOTE 21. - DETTES POUR AVANTAGES DONNÉS AU PERSONNEL (détail concernant la note 20)**

La majeure partie des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation du Groupe sont des entités européennes. Selon les réglementations et usages en vigueur des avantages complémentaires peuvent être accordés au personnel.

Lorsque les avantages complémentaires octroyés au personnel donnent lieu à une prestation future pour le Groupe, une provision est calculée selon une méthode d'évaluation actuarielle telle que décrite au paragraphe 1-12.

Les provisions inscrites au bilan correspondent à l'engagement net en matière d'indemnités de fin de carrière (charges sociales incluses).

Les principales hypothèses utilisées pour les évaluations actuarielles des plans sont les suivantes :

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Taux d'actualisation</b>	3,75%	1,00%

Augmentation des salaires

ÂGE	31/12/2022	31/12/2021
- 29 ans	3,50%	3,00%
30 - 39 ans	3,00%	2,50%
40 - 49 ans	2,50%	2,00%
50 - 59 ans	2,00%	1,50%
60 ans et +	1,50%	1,00%

Compte tenu de tension salariale actuelle et de la remontée jugée durable des taux d'inflation, les hypothèses d'augmentation annuelle de salaires a été réhaussée de 0,5% sur chaque tranche d'âge.

Le turnover est déterminé en fonction de l'âge et du statut du salarié.

Les montants nets des reprises comptabilisés au titre des engagements de retraite au compte de résultat s'élèvent à 164K€ en 2022 (59K€ en 2021). Le montant de l'exercice est principalement inclus sur la ligne charges de personnel du compte de résultat.

## ❖ NOTE 22. – PASSIFS FINANCIERS

RUBRIQUES	31/12/2022	A 1 an au plus	A plus d' 1 an	A plus de 5 ans
Emprunts bancaires et dettes assimilées	80 510	14 197	20 761	45 552
Financements de créances	14 336	11 660	2 676	
Découverts bancaires	92	92		
Obligations locatives (IFRS 16)	25 996	5 760	16 146	4 091
Autres passifs financiers	26 018	1 756	24 262	
<b>TOTAL DETTES FINANCIERES</b>	<b>146 953</b>	<b>33 464</b>	<b>63 846</b>	<b>49 643</b>

RUBRIQUES	31/12/2021	Ecart de conversion	Variation de périmètre	Augmentation	Remboursement	Autres	31/12/2022
Emprunts bancaires et dettes assimilées	59 465	-123	2 008	90 295	-71 417	281	80 510
Financements de créances	13 860			14 336	-13 860		14 336
Découverts bancaires	30			62			92
Obligations locatives (IFRS 16)	29 504	29	2 256	3 954	-6 466	-3 281	25 996
Autres passifs financiers	23 555	980		1 484			26 018
<b>TOTAL DETTES FINANCIERES</b>	<b>126 414</b>	<b>886</b>	<b>4 264</b>	<b>110 131</b>	<b>-91 743</b>	<b>-3 000</b>	<b>146 953</b>

Les emprunts bancaires sont principalement constitués du crédit syndiqué conclu le 20 décembre 2022 pour un montant de 62,1M€ dont 15M€ correspondent à une ligne RCF totalement tirée au 31 décembre 2022 et de l'obligation relance conclue le 22 décembre 2022 pour un montant de 17,0M€. Ce refinancement, avec notamment une part remboursable in fine à 7 ans pour la dette senior de 40% et de 100% pour l'obligation relance, permet un allongement significatif de la maturité.

Après le refinancement de la société et le remboursement au 20 et 22 décembre 2022 des précédents crédits syndiqués et du PGE, les emprunts au bilan de la société sont constitués de :

- **Crédit d'un montant en principal de 62,1M€** divisé en deux tranches et destiné à financer totalement le remboursement du crédit syndiqué conclu le 18 décembre 2018 (47,1M€) et aux prochaines de croissance externe (32M€) en date du 20 décembre 2022 (inclus PGE)

#### **Tranche A**

- **Solde au 31 décembre 2022 : 28,26 M€**
- Durée de l'emprunt : 6 ans
- Remboursement : 1/12<sup>e</sup> tous les semestres
- Taux d'intérêt : Euribor 3 mois + marge de 1,53 % à 2,35 % selon ratio covenant R1

#### **Tranche B**

- **Solde au 31 décembre 2022 : 18,84 M€**
- Durée de l'emprunt : 7 ans
- Remboursement : en une seule fois à l'échéance
- Taux d'intérêt : Euribor 3 mois + marge de 2.13 % à 2.85 % selon ratio covenant R1

- **Crédit renouvelable** en date du 20 décembre 2022 : 15M€
  - **Solde au 31 décembre 2022 : 15M€**
  - Durée de l'emprunt : renouvelable par mois/trimestre ou semestre.
  - Remboursement à chaque échéance.
  - Cleandown annuel à 5M€ pendant 5 jours consécutifs
  - Taux d'intérêt EURIBOR 3 mois + marge de 1,33 à 2,15 selon le ratio de covenant R1 atteints (voir supra).
- **Obligation Relance** en date du 22 décembre 2022 : 17M€

Obligation relance en deux tranches. Les deux tranches représentent un capital de 17,0M€ et ont été partiellement utilisées pour rembourser les soldes de PGE de Keyrus SA et de sa filiale Xiomega pour 9,4M€. Le taux d'intérêt moyen des deux tranches est de 5,2%.

#### **Crédit Fonds obligation Relance France- TXF** en date du 20 décembre 2022 pour 15.3m€

- **Solde au 31 décembre 2022 : 15.3M€**
- Durée de l'emprunt : 8 ans
- Remboursement : à l'échéance
- Taux d'intérêt fixe de 5%

**Crédit FORF-Eurozeo INV MANAGER-TXF** en date du 20 décembre 2022 pour 1.7M€

- **Solde au 31 décembre 2022 : 1.7M€**
- Durée de l'emprunt : 8 ans
- Remboursement : à l'échéance
- Taux d'intérêt fixe de 7%
  
- **Prêt Croissance Internationale** auprès de BPI France en date du 8 février 2016 pour un montant de 5M€ :
  - **Solde au 31 décembre 2022 : 1,65M€**
  - Durée de l'emprunt : 7 ans
  - Remboursement en 20 versements trimestriels après 2 ans de différé
  - Taux d'intérêt fixe de 2,05 %
  - Aucun ratio financier applicable
  
- **Prêt Renforcement Structure** auprès de BPI France en date du 8 février 2019 pour un montant de 3M€ :
  - **Solde au 31 décembre 2022 : 1 M€**
  - Durée de l'emprunt : 6 ans
  - Remboursement en 16 versements trimestriels après 2 ans de différé
  - Taux d'intérêt fixe de 2,10 %
  - Aucun ratio financier applicable

Les autres passifs financiers correspondent aux options d'achat des minoritaires des acquisitions du Groupe et aux compléments de prix d'acquisitions. Leur variation entre 2021 et 2022 résulte principalement de l'acquisitions CMG et Codeby, ainsi que de la juste valeur des options déjà accordées à fin 2021 et des compléments de prix.

Les financements de créances incluent des financements de créances clients pour 5,2M€ et des financements de crédits d'impôts pour 9,1M€.

Le nouveau contrat factor, signé au quatrième trimestre 2021 avec FactoFrance, n'était en place que sur Keyrus SA et Keyrus Management fin 2021. Il a été mis en place sur la Belgique et une partie des activités nord américaines en 2022. Ce nouveau financement factor améliore les conditions de financement (coût et pourcentage de financement effectif) permet d'accompagner le financement du BFR en Amérique du Nord où la croissance est l'une des plus forte du Groupe. Il permet également le rachat sans recours d'une partie des créances.

Au 31 décembre 2022, un montant de 10,3M€ de créances a été cédées sans recours (vs. 6,4M€ au 31 décembre 2021), selon les normes IFRS, dans le cadre de ce nouveau contrat, et a donc été déconsolidé du bilan en conformité avec les normes IFRS.

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des passifs financiers hors emprunts bancaires correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Les emprunts bancaires sont conclus à des taux d'intérêts variables et exposent donc le Groupe au risque de fluctuation des taux. Les intérêts sur les dettes à taux variable sont indexés sur l'Euribor 3 mois. Afin de minimiser son risque de taux, le Groupe envisage de souscrire une couverture pour ce risque.

Les découverts sont conclus à des taux variables et exposent donc le Groupe au risque de fluctuation de taux. Pour les emprunts à taux variable, la juste valeur est approximativement égale à la valeur nette comptable. Les découverts bancaires sont payables sur demande de la banque.

Compte tenu de l'encours financier à taux variable, la hausse du taux de 1% devrait avoir un impact négatif sur le compte de résultat de l'ordre de 400K€ (net d'impôt).

L'ensemble des financements du Groupe respectent les covenants bancaires.

#### ❖ NOTE 23. – AUTRES PASSIFS COURANTS

En milliers d'euros	Montant au 31/12/2022	A 1 an au plus	A plus d' 1 an	Montant au 31/12/2021	A 1 an au plus	A plus d' 1 an
Provisions à court terme	2 461	2 461		4 403	4 403	
Fournisseurs et comptes rattachés	47 102	45 058	2 044	38 197	38 197	
Avances et acomptes reçus	965	965		798	798	
Avoirs à établir	2 027	2 025	2	1 762	1 762	
Dettes fiscales et sociales	57 119	56 662	457	55 606	52 919	2 687
Dettes sur immobilisations	384	384		4	4	
Autres dettes	3 182	3 182		2 393	2 393	
Produits constatés d'avance	35 151	35 151		32 203	32 321	-118
<b>TOTAL</b>	<b>148 392</b>	<b>145 888</b>	<b>2 504</b>	<b>135 367</b>	<b>132 799</b>	<b>2 568</b>

#### ❖ NOTE 24. - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS AU BILAN

En milliers d'euros	31/12/2022	Juste valeur par resultat	Prêts et créances au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur au bilan de clôture	Juste valeur
Actifs financiers non courant			28 386			28 386	28 386
Clients			90 043			90 043	90 043
Autres débiteurs			40 918			40 918	40 918
Trésorerie et équivalents de trésorerie		62 204				62 204	62 204
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		<b>62 204</b>	<b>159 348</b>			<b>221 551</b>	<b>221 551</b>
Emprunt obligataires (y compris <1 an)							
Autres passifs (y compris <1 an)				146 861		146 861	146 861
Fournisseurs				47 102		47 102	47 102
Autres créditeurs				38 718		38 718	38 718
Instruments dérivés passif (dérivés de taux désignés comme instrument de couverture)							
Concours bancaires courants				92		92	92
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>				<b>232 773</b>		<b>232 773</b>	<b>232 773</b>

#### ❖ NOTE 25. - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

La société mère présentant les comptes est l'entité de contrôle ultime du Groupe.

Les transactions entre la société et ses filiales qui sont des parties liées au Groupe sont éliminées en consolidation. Elles ne sont pas présentées dans les notes aux états financiers.

Les charges enregistrées au titre des rémunérations et avantages assimilés accordées aux dirigeants (membres du comité de direction Groupe) s'établissent comme suit :

En milliers d'€	31/12/2022	31/12/2021
Nombres de personnes concernées	35	32
Avantages à court terme	10 462	9 224
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Rémunérations payées en actions	0	0
<b>Total</b>	<b>10 462</b>	<b>9 224</b>

#### ❖ NOTE 26. – ACTIONS GRATUITES

##### Assemblée Générale du 22 mai 2018

L'assemblée générale du 22 mai 2018 a donné une autorisation au Conseil d'administration d'émettre des actions gratuites au profit des salariés de la société.

Lors du Conseil d'administration du 24 septembre 2018, deux plans d'actions ont été arrêtés et portent respectivement sur 35.000 actions gratuites pour le plan AGA 2018-2 et 25.000 actions gratuites pour le plan AGA 2018-1.

Les 25.000 actions gratuites du Plan AGA 2018-1 se répartissent en deux tranches, une première de 20.000 actions et une seconde de 5.000 par année sous condition de la présence du bénéficiaire au 31 octobre 2019 pour la première tranche et au 31 octobre 2020 pour la seconde.

La réunion du Conseil d'Administration du 7 novembre 2019 a constaté l'acquisition définitive des titres de la première tranche du plan AGA 2018-1 (20 000 actions) et du plan AGA 2018-2 (35 000 actions).

La réunion du Conseil d'Administration du 24 septembre 2020 a constaté l'acquisition définitive des titres de la deuxième tranche du plan AGA 2018-1 (5 000 actions).

Par conséquent, l'intégralité des actions relatives à ces deux plans a été acquise.

Lors du Conseil d'administration du 14 février 2019, un plan d'action a été arrêté et porte sur 25.000 actions gratuites pour le plan AGA 2019-2. Les 25.000 actions gratuites du Plan AGA 2019-2 se répartissent en quatre tranches, une première tranche de 10.000 actions et trois tranches 5.000 actions par année sous condition de la présence au 14 février 2020 pour la première tranche, au 14 février 2021 pour la seconde, au 14 février 2022 pour la troisième et au 14 février 2023 pour la quatrième.

Conformément au plan AGA 2019-2 voté par le Conseil d'Administration du 14 février 2019, 10.000 actions ont été acquises le 14 février 2020, 5.000 le 14 février 2021 et 5.000 le 14 février 2022.

La dernière tranche du plan AGA 2019-2 a été acquise le 14 février 2023.

Par conséquent, l'intégralité des actions relatives au plan AGA-2019-2 a été acquise.

De ce fait, l'ensemble des plans autorisés par les décisions de l'Assemblée Générale du 22 mai 2018 ont été exécutés.

#### Assemblée Générale du 8 juin 2022

L'assemblée générale du 8 juin 2022 a donné une autorisation au Conseil d'administration d'émettre des actions gratuites au profit des salariés de la société.

Lors du Conseil d'administration du 22 septembre 2022, un plan d'actions AGA 2022-1 a été arrêté et porte sur une unique tranche de 120.000 actions, sous condition de la présence du bénéficiaire au 22 septembre 2023.

Lors du Conseil d'administration du 14 décembre 2022, cinq plans d'actions ont été arrêtés et portent sur, sous condition de la présence des bénéficiaires au 14 décembre 2023 :

- Une tranche unique de 10.000 actions gratuites pour le plan AGA 2022-2
- Une tranche unique de 8.000 actions gratuites pour le plan AGA 2022-3
- Une tranche unique de 10.000 actions gratuites pour le plan AGA 2022-4
- Une tranche unique de 6.000 actions gratuites pour le plan AGA 2022-5
- Une tranche unique de 10.000 actions gratuites pour le plan AGA 2022-6

Ces actions ne pourront donc être acquises avant le 22 septembre 2023 pour le plan 2022-1 et le 14 décembre 2023 pour les cinq autres plans.

La charge comptabilisée est de 0,2M€ en 2022.

#### ❖ NOTE 27. – ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS

Les montants des contrats de location financement sont comptabilisés au bilan du Groupe.

Engagements reçus	31/12/2022	31/12/2021
Crédit syndiqué	16 000	14 476
Ligne FactoFrance (financement non utilisé)	19 446	24 812
Lignes Espagne (financement non utilisé)	508	300

  

Engagements donnés	31/12/2022	31/12/2021
Garantie donnée en faveur de BlackTiger	-	100
Garantie donnée à Santander Espagne	150	150

## ❖ NOTE 28. – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires de Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés pour les exercices clos le 31 décembre 2022 et 2021 concernent principalement les services professionnels rendus pour la revue et la certification des comptes consolidés du Groupe Keyrus, et notamment les diligences pour le contrôle des comptes établis au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, la certification des états financiers statutaires des filiales du Groupe, le respect des réglementations au plan local, et la revue des documents enregistrés auprès de l'AMF.

En K€	Deloitte & Associés				RBA				Autres			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
<b>Audit</b>												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
- Emetteur	78	74	52%	40%	28	27	28%	26%			0%	0%
- Filiales intégrées globalement	72	111	48%	60%	72	75	72%	74%	212	121	100%	100%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes												
- Emetteur				0%			0%	0%				
- Filiales intégrées globalement							0%					
<i>Sous-total</i>	<i>150</i>	<i>186</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>	<i>101</i>	<i>102</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>	<i>212</i>	<i>121</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>
<b>Autres prestations rendues par le réseau aux filiales intégrées globalement</b>												
- Juridique, fiscal, social			0%	0%			0%	0%			0%	0%
- Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)			0%	0%			0%	0%			0%	0%
<i>Sous-total</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0%</i>	<i>0%</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0%</i>	<i>0%</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0%</i>	<i>0%</i>
<b>TOTAL</b>	<b>150</b>	<b>186</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>101</b>	<b>102</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>212</b>	<b>121</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>



# ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS